

AUTORISEES A TRAVERS L'ENSEMBLE DU PAYS

SOLDES: LE MINISTÈRE DU COMMERCE DONNE LE COUP D'ENVOI

AFFAIRE DE
BRAQUAGE D'UNE
BIJOUTERIE A SKIKDA

DEUX ACCUSÉS
SOUS MANDAT
DE DÉPÔT

de l'administration **Le Monde**

Quotidien National d'Information • www.lemondeadm.com

Jeudi 28 Janvier 2021/ N° 1035

Prix : 20 DA

ENERGIE

L'ALGÉRIE,
"PARTENAIRE
IMPORTANT"
POUR GARANTIR
LA SÉCURITÉ
ÉNERGÉTIQUE

page 03



LE MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET LE
CONSEILLER DU PRÉSIDENT FONT LEUR BILAN

ZONES D'OMBRES:

LE BOUT DU TUNNEL

LE CONSEILLER DU
PRÉSIDENT DE LA
RÉPUBLIQUE A
DÉCLARÉ « QU'UNE
BONNE PARTIE DES
PRÉOCCUPATIONS
DES HABITANTS
DES ZONES
D'OMBRE DE
DIFFÉRENTES
RÉGIONS DU PAYS A
ÉTÉ SATISFAITE AU
COURS DES DIX
DERNIERS MOIS »

LES CHIFFRES FOURNIS PAR LA POLICE

JUDICIAIRE SONT EFFARANTS

CRIME SCENE

CRIMINALITÉ UNE HAUSSE INQUIÉTANTE

page 03

ACCIDENTS
DE LA
CIRCULATION

5 MORTS ET
8 BLESSÉS
EN 24
HEURES

LA MOUTURE DE
L'AVANT-PROJET DE LA LOI
ÉLECTORALE CONTIENT 73
NOUVEAUX ARTICLES

VIRUS

LE VARIANT
BRITANNIQUE
TOUCHE 70
PAYS (OMS)

LES CHIFFRES FOURNIS PAR LA POLICE JUDICIAIRE SONT EFFARANTS

Criminalité : une hausse inquiétante

Arezki Hadj-Saïd a estimé que « la police n'est pas le seul responsable de la lutte contre ce phénomène », appelant, à l'occasion, à l'implication de tous dans la lutte contre la criminalité.

Le bilan de la Direction générale de la police judiciaire sur la criminalité n'est surtout pas positif. Ainsi, malgré les efforts de plus en plus importants que fournissent les services de sécurité, le phénomène est en hausse constante. C'est ce qui ressort, en premier, lieu, du bilan annuel de la police judiciaire que le directeur général, Arezki Hadj-Saïd a présenté, hier, à l'école de Police d'Alger. En effet, la police judiciaire a traité 258171 durant l'année 2020. Un chiffre effarant comparativement à l'année 2019. En 2020, sur les 258171 affaires enregistrées, 184777 affaires ont été traitées, soit 71,57%. 246200 personnes impliquées dans ces affaires ont été arrêtés lors de 157 455 opérations menées par la police judiciaire à l'échelle nationale. En somme, la criminalité a

enregistré une hausse de 3 % comparativement à l'année 2019, indique le bilan annuel de la police judiciaire. Concernant la cybercriminalité qui constitue l'un des crimes en expansion, le directeur général de la police judiciaire, le contrôleur général Arezki Hadj-Saïd a indiqué que ses services ont enregistré 5163 affaires en 2020, dont 4135 cas ont été traités, soit une augmentation de 22,63% par rapport à 2019. Dans le volet atteinte aux personnes, la PJ a enregistré 2816 affaires, alors qu'en 2019, les mêmes services ont enregistré 2748 affaires, soit une hausse de 2,47 %. Concernant l'atteinte aux systèmes informatiques, la PJ a eu à traiter 332, dont 117 ont été résolues en 2020. En 2019, 309 affaires ont été enregistrées, soit une hausse de 7,44 %. Pour le volet de l'escroquerie sur le Net,

il en ressort du bilan une hausse de 42,51 % en 2020, soit 238 affaires contre 167 en 2019. Le cyberterrorisme, la PJ a eu à traiter 57 affaires en 2020, alors que les mêmes services ont enregistré 70 affaires similaires en 2019. Pour le volet pédophilie sur internet, le bilan fait ressortir une hausse de 115,89 %, soit 110 affaires en 2020, alors qu'en 2019, la PJ n'avait traité que 51 affaires. La publication de contenus incitatifs sur internet a également connu une hausse inquiétante. En effet, la hausse est de 102,07 %, soit 1366 affaires en 2020 contre 676 en 2019. 5421 cas de vol de voitures ont été enregistrés l'an dernier, contre 5882 cas en 2019. Une baisse sensible. Pour les délits de trafic de drogues, le directeur général de la police judiciaire a informé qu'au cours de l'année 2020, 4 6047 affaires, impliquant

56 706 personnes ont été enregistrées. 10 924 020 kilogrammes de cannabis, 2355 grammes d'héroïne, 2683 grammes de cocaïne ont été saisis. 786969 comprimés de psychotropes ont été saisis. Selon le Dg de la PJ, ce taux reflète une augmentation significative des saisies. En 2019, les mêmes services ont saisi quelques 1677343 comprimés. La hausse est de 2109626 comprimés. A propos du crime organisé, le bilan fait ressortir également une hausse. Ainsi, la contrebande, le trafic des devises et les atteintes au patrimoine culturel ont connu un accroissement inquiétant. Pour le volet des violences faites aux femmes, le DG de la PJ a révélé que 6782 affaires ont été enregistrées, dont 4839 concernent des violences physiques, 1630 concernent les mauvais traitements et 96 affaires liées à la har-

cèlement sexuel. Interrogé sur les gangs des quartiers, Arezki Hadj-Saïd a estimé que « la police n'est pas le seul responsable de la lutte contre ce phénomène », appelant, à l'occasion, à l'implication de tous dans la lutte contre les gangs qui pullulent dans les quartiers. A propos du harcèlement des femmes, il a indiqué que « les victimes peuvent interpellier les agents de police à tout moment », expliquant que l'agent en question « est tenu d'intervenir » en vertu de la loi. Concernant la campagne de vaccinations des éléments de la DGSN contre la covid-19, le DG de la PJ a estimé que cette question est du ressort de la direction de la santé de la DGSN.

Ouiza. K

LE TAUX A ATTEINT 2,4 % L'AN DERNIER

L'inflation : une accélération inattendue

Le taux d'inflation a atteint 2,4 % en 2020 en rythme annuel. Une hausse comparativement à l'année 2019, où le taux s'est établi à 2%. Une accélération inquiétante tant les effets sur le pouvoir d'achat notamment sont énormes, surtout que les attentes du gouvernement ne prévoyaient surtout pas une hausse aussi importante, puisqu'ils ont misé sur une accélération de 1,63 point de pourcentage, à 3,19%. A ce rythme annuel, le taux d'inflation devrait connaître d'autres hausses pour atteindre entre 2021 et 2023 une moyenne 4,59%. La hausse des prix de 2020 a caractérisé les biens alimentaires (+0,2%) et les produits manufacturés (+5,35%), "ce qui a nécessairement

influé sur l'évolution du rythme global d'inflation dont le taux passe de 2% en 2019 à 2,4% en 2020", a expliqué l'Office national des statistiques (ONS) dans une note de conjoncture, publié hier. Cette hausse de l'inflation en 2020 résulterait également d'une accélération des prix des biens alimentaires industriels avec, au tableau, une hausse de +1,07% en 2020, alors que les prix des services ont enregistré une tendance à la hausse de 1,6 % par rapport à l'année d'avant. Les économistes anticipent une hausse du taux d'inflation dans les mois à venir en raison des perspectives, désormais claires, d'une perte du pouvoir d'achat de la monnaie nationale. Décidément, cette dévaluation du dinar

est clairement assumée par le gouvernement, puisque ses projections tablent sur un net repli du dinar face au dollar sur la période 2021-2023. Le cadrage macroéconomique de cette période anticipe d'importants mouvements baissiers du dinar dès 2021, à raison de 142,20 DA pour un dollar en moyenne l'an prochain, 149,31 DA/dollar en 2022 et 156,78 DA/dollar en 2023. Le dinar a aggravé ses pertes face à l'euro depuis le début du précédent exercice ; la monnaie européenne s'échangeant il y a peu contre 168 dinars. La hausse des prix des produits agricoles sur le marché international contribuera à tirer les prix vers le haut dans les moyens à venir.

TRAFFIC DE DROGUE

1.477 kg de kif traité saisis à Naâma

Les services de la sûreté de wilaya de Naâma ont saisi plus de 1.477 kg de kif traité et 77.856 comprimés psychotropes dans des opérations distinctes durant l'année 2020, a-t-on appris mercredi auprès de ce corps de sécurité. Cette quantité globale de stupéfiants a été saisie dans le cadre du traitement de 200 affaires de trafic de drogue et de contrebande, qui se sont soldées par le démantèlement de dizaines de réseaux

spécialisées dans le transport et la commercialisation de stupéfiants, en plus de l'arrestation de plus de 300 personnes impliquées dans ces affaires, a indiqué la même source. D'autre part, les services de police ont enregistré, durant l'an dernier, 654 affaires d'atteinte aux personnes, 584 d'atteinte aux biens et 71 autres en rapport avec les crimes économiques et financiers et 43 affaires ayant une relation avec la famille et la morale. En outre, près de 46 af-

fares de crimes électroniques et 35 affaires d'agressions physiques et psychologiques et de violence contre la femme ont été enregistrées, selon la même source. Concernant les accidents de la circulation, le bilan de l'année 2020 des services de la sûreté de wilaya fait état de 142 accidents ayant engendré la mort de 13 personnes et des blessures à près de 100 autres.

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION

5 morts et 8 blessés en 24 heures

5 personnes sont décédées et 8 autres ont été blessées dans plusieurs accidents de la circulation durant les dernières 24 heures, à travers le territoire national, a indiqué, hier, un bilan de la Gendarmerie nationale (GN). Les accidents ont été enregistrés dans les wilayas de Tipaza, Ain-Defla, Tiaret, El-Bayadh, Saïda, Nâama, Ghelizane, El-Oued, Bejaïa, Annaba, Guelma et Constantine. Les unités de la Gendarmerie nationale ont saisi, par ailleurs, 667 comprimés de psychotropes de différentes catégories et une somme de 64500 DA des revenus de ce trafic, en plus de deux moyens de locomotion, a indiqué la même source, relevant que 6 individus ont été arrêtés dans le cadre de ces affaires traitées dans les

wilayas d'Alger, Blida, Jijel et El-Tarf, précise la même source. Les unités de la GN d'Oum El-Bouaghi ont récupéré, durant la même période, deux pièces archéologiques en bronze, sous forme de collier, et arrêté un individu suspect. Lors d'opérations distinctes, la GN a saisi 750 grammes d'or, 19.806 bouteilles de boissons alcoolisées, 37.500 sacs de tabac à chiquer, 21 quintaux de feuille de tabac, un lot d'équipements utilisés dans l'emballage de ce produit, 235 cartouches de cigarettes de différentes marques et un lot de produits cosmétiques. Elle a également saisi 1,5 quintal de viande de volailles, 122400 sacs de chips, 74 montres, un lot d'accessoires pour téléphones portables, en plus de dix moyens de locomotion,

indique le même bilan, ajoutant que 14 individus impliqués ont été arrêtés dans 10 wilayas du pays (M'sila, Tiaret, Mascara, Oran, Ghardaïa, Tébessa, Jijel, Sétif et Souk-Ahras). Les unités de la GN de Khenchela et d'Illizi ont arrêté cinq ressortissants étrangers de différentes nationalités, en plus deux citoyens algériens qui ont facilité leur séjour irrégulier en Algérie, note la même source, ajoutant que deux moyens de locomotion utilisés à cet effet ont été saisis. Les unités de la GN de Tébessa ont récupéré 20 bonbonnes de gaz butane dérobés d'une station de vente, a ajouté la même source, précisant que deux individus impliqués ont été arrêtés.

AFFAIRE DE
BRAQUAGE D'UNE
BIJOUTERIE A SKIKDADeux accusés
sous mandat de
dépôt

Le juge instructeur près le tribunal de Skikda a ordonné, mardi soir, de placer en détention deux personnes accusées du braquage avec arme à feu d'une bijouterie du centre-ville de Skikda, a-t-on appris de source judiciaire. Selon la même source, les deux prévenus ont été accusés de « constitution d'une association de malfaiteurs avec l'intention de voler et braquer par le recours à une arme à feu et le port d'arme et de munitions de la catégorie 5 sans autorisation ». Dans un communiqué, les services de sûreté de wilaya de Skikda ont indiqué qu'à la suite du braquage avec utilisation d'un fusil de chasse perpétré, samedi dernier vers 18 heures dans une bijouterie du centre-ville de Skikda et des appels lancés par des citoyens et le propriétaire du commerce, les patrouilles à pied des forces de la police sont intervenues avec professionnalisme en sécurisant le lieu et en encerclant l'un des braqueurs en flagrant délit « dans moins de cinq minutes ». Le communiqué précise que les policiers ont réussi à récupérer les bijoux volés et saisir l'arme utilisée qui est un fusil de chasse de 12 mm de calibre. L'enquête préliminaire approfondie et élargie vers une autre wilaya de l'Est pour déterminer l'origine de l'arme a conduit à l'arrestation du second complice dans la wilaya de Skikda et à l'identification d'un troisième suspect, est-il précisé. Un dossier pénal a été constitué contre les deux prévenus pour « constitution d'une association de malfaiteurs avec l'intention de prélever et commettre un vol avec violence et utilisation d'une arme à feu, l'atteinte à l'ordre public et port et trafic d'arme de la catégorie 5 sans autorisation », et ce, avant leur présentation devant le parquet du tribunal de Skikda. Les services de la sûreté ont salué dans le communiqué le rôle des citoyens dans le soutien à l'intervention des éléments de la police se trouvant sur le terrain.

Nadine Oumakhlouf

Loi électorale

Le parti Sawt Echaab adopte des propositions pour enrichir le texte

Le Bureau politique du parti de Sawt Echaab (voix du peuple) a adopté mercredi des propositions pour l'enrichissement de la mouture de l'avant-projet de loi organique portant régime électoral. "Réuni mercredi, le Bureau politique national a adopté après débat les propositions relatives à la mouture de l'avant-projet de loi organique portant régime électoral, à titre de contribution à l'enrichissement de toute loi à même de consacrer l'Etat des institutions et édifier

l'Algérie avec de nouvelles mentalités traduites dans des textes de loi qui répondent aux mutations et donne actuelles", a indiqué un communiqué du parti. Les propositions du parti autour de la mouture de la loi électorale s'inscrivent dans le cadre de l'engagement de cette formation politique vis-à-vis de toutes les questions qui concernent l'intérêt national, a ajouté la même source. La même formation politique a relevé l'importance de cette loi qui doit être "à la hauteur des aspirations du peuple et des re-

vendications du Hirak et doit prendre compte les dangers qui guettent l'Algérie". Pour le parti, le seuil des quatre pourcent (4%) stipulé dans les deux articles 176 et 200 de la mouture de l'avant-projet de loi, lesquels exigent des partis politiques la réalisation de ce score lors de leur dernière participation à l'élection des membres des Assemblées populaires élues, est de nature à "restreindre la majorité des partis, en leur faisant obligation de signer les formules". Ce seuil privilégie

d'autres partis. Assurant qu'hor-mis la Présidentielle, les échéances passées étaient "entachées de fraude, du système de quota et de l'argent sale", le parti Sawt Echaab a souligné que les résultats de ces rendez-vous électo-raux ne peuvent être pris comme "référence pour la formulation de la loi électorale de l'Algérie nou-velle". Par ailleurs, le président du parti, Lamine Osmani a estimé que le principe de parité homme-femme "peut réduire la représen-tation féminine", notamment avec

la méthode proposée dans la mou-ture, laquelle dépend de la liste ouverte, ajoutant que cette parité "conduira inévitablement à une baisse des acquis politiques de la femme". A ce titre, le même res-ponsable a exhorté les partis poli-tiques à s'appuyer sur "le principe de compétence et d'intégrité de la lutte politique" parmi leurs mem-bres, indiquant que le système de quotas en matière de participation politique des femmes était "formel et non qualitatif".

AMINE.R

Chanegriha préside une réunion de travail sur la situa-tion sécuritaire dans le pays et dans la région

Le Général de corps d'Armée, Saïd Chanegriha, Chef d'Etat-Major de l'Armée nationale populaire, a présidé mercredi une réunion de travail au siège de l'Etat-Major de l'ANP pour analy-ser l'évolution de la situation sécu-ritaire dans le pays et dans la région, indique un communiqué du minis-tère de la défense nationale (MDN). "Le Général de Corps d'Armée, Saïd Chanegriha, chef d'Etat-Major

de l'Armée Nationale Populaire, a présidé, ce mercredi 27 janvier 2021, une réunion de travail au ni-veau du siège de l'Etat-Major de l'ANP et ce, dans le cadre de l'ana-lyse des évolutions de la situation sécuritaire dans le pays et dans la ré-gion", précise le communiqué. Selon la même source, le Comman-dant de la Gendarmerie Nationale, le Chef du Département Emploi-Préparation de l'Etat-Major de

l'ANP, le Directeur de la Communi-cation, de l'Information et de l'Ori-entation, le Directeur Général de la Sûreté Nationale, ainsi que les différents responsables des services de sécurité et des officiers généraux de l'Etat-Major de l'ANP ont assisté à cette réunion qui s'inscrit dans la dynamique des réunions périodiques avec les responsables des différentes structures de l'ANP.

AMINE.R

APN : Le président de la commission des AE passe en revue avec l'ambassadrice d'Allemagne à Alger l'état des relations bilatérales

Le président de la commission des affaires étrangères, de la coopération et de la commu-nauté de l'Assemblée populaire nationale (APN), Lies Saadi, a passé en revue mercredi avec l'ambassadrice d'Allemagne en Algérie, Elisabeth Wolbers, l'état des relations entre les deux pays et les moyens de les ren-forcer, indique un communiqué de la chambre basse du Parlement. Lors de la rencontre, M. Saadi s'est féli-cité de la dynamique des relations entre l'Algérie et l'Allemagne, tant au niveau politique à travers l'échange de visites au plus haut ni-veau, qu'au niveau économique à la

faveur de l'accord de création de la commission économique mixte al-géro-allemande (2011) et de l'accord de coopération énergétique, signé en 2020, entre le ministère de l'Intérieur et l'Agence allemande de coopéra-tion pour accompagner les wilayas et les communes dans leurs efforts de développement de l'usage des tech-nologies modernes et des énergies renouvelables, précise la même source. Le président de la commis-sion spécialisée de l'APN a, dans ce contexte, souligné la nécessité d'étendre ces efforts aux domaines culturel et scientifique, ajoute le communiqué. Pour sa part, l'ambas-

sadrice d'Allemagne en Algérie a mis en avant "la qualité des relations entre les deux pays", appelant à "tout mettre en œuvre pour les renforcer, notamment dans la conjoncture que traverse le monde en raison de la pandémie de Covid-19", souligne la même source. Evoquant la situation au Sahara occidental, le président de la commission spécialisée de l'APN a affirmé que l'Algérie "n'est pas partie au conflit, mais reste attachée au droit légitime du peuple sahraoui à l'autodétermination, conformé-ment à la légalité internationale et aux résolutions pertinentes de l'ONU".

Sûreté nationale

Démantèlement d'une bande de quartier à Alger

Les services de la sûreté de wi-laya d'Alger ont mis hors d'état de nuire une bande cri-minelle composée de cinq individus repris de justice, impliqués dans une affaire de constitution d'association de malfaiteur dans le but semer la terreur au sein de la population. Cette opération fait suite à une plainte dé-posée par un citoyen faisant état d'un groupe d'individu ayant incendié son

véhicule, précisé un communiqué des services de la Sûreté nationale. La brigade de la Police judiciaire (PJ) relevant de la circonscription ad-ministrative de Birtouta ont déclen-ché les investigations sur le terrain qui ont donné lieu à l'identification des suspects, en coordination avec le Procureur de la République territo-rialement comptent, lit-on dans le communiqué. L'opération a permis

l'arrestation de 5 individus repris de justice, et la saisie, au terme de la perquisition de leurs domiciles, d'armes blanches, de comprimés psychotropes et de solutions halluci-nogènes, relève-t-on de même source. Après parachèvement de toutes les formalités légales, les mis en cause ont été déférés devant la ju-risdiction territorialement compétente.

Assurances

Le ministre des Finances présente un décret relatif à "Takaful"

Le Gouvernement a entendu mercredi, lors de sa réunion présidée par le Premier minis-tre, Abdelaziz Djerad, un exposé pré-senté par le ministre des Finances, relatif à un projet de décret exécutif fixant les conditions et modalités d'exercice de l'assurance "Takaful".

Les notions de base en matière de cette assurance "alternative", qui obéit aux principes de la Charia isla-mique ainsi que les modalités et conditions de son exercice sont défi-nies dans ce projet de texte, selon un communiqué des services du Premier ministre. Le communiqué souligne

que l'instauration de l'assurance "Ta-kaful" vient "consolider l'approche adoptée par le Gouvernement dans son plan d'action pour le développe-ment de la finance alternative de ma-nière à capter l'épargne se trouvant hors du circuit bancaire".

M.L

Lutte contre la Covid-19

L'Algérie respecte les droits de l'homme et ses engagements internationaux (Lazhari)

Le président du Conseil national des droits de l'homme (CNDH), Bouzid Lazhari, a assuré mercredi que l'Algérie était soucieuse du respect des droits de l'homme et de ses engagements internationaux dans le cadre de la lutte contre la pandémie de Covid-19. Lors d'une rencontre organisée par le Conseil national des droits de l'homme, en coordination avec l'Association internationale de réforme pénale, M. Lazhari a précisé que "l'Algérie respecte les droits de l'homme dans le cadre de la lutte contre la pandémie de Covid-19, et ce, conformément à ses engagements internationaux contractés en toute liberté et souveraineté". Les autorités algériennes "ont pris très vite une série de mesures pour faire face à la pandémie, dont la fermeture des frontières, des écoles et des universités, afin de protéger un droit fondamental qui sous-tend les droits de l'homme : le droit à la vie et à la santé", a-t-il souligné. Et d'affirmer que le Conseil national des droits de l'homme "ne souscrita jamais à l'idée selon laquelle les mesures prises pour lutter contre la pandémie ne doivent être soumises à aucune restriction légale". "Le principe de transparence doit prévaloir et les droits de l'homme doivent être respectés dans la lutte contre cette épidémie", a insisté M. Lazhari. A cette occasion, il a rappelé que l'Algérie est parvenue, en cette conjoncture marquée par la pandémie du coronavirus, à organiser un référendum sur la révision de la Constitution, considérant cela comme étant «une concrétisation sur le terrain de la volonté politique du Président de la République, M. Abdelamdjid Tebboune visant à édifier une Algérie nouvelle où les droits de l'Homme sont respectés». Par ailleurs, M. Lazhari a salué le rôle de la société civile dans l'accompagnement de l'effort national de lutte contre la Covid-19, appelant à lui (la société civile) permettre de «contribuer à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques nationales, étant un partenaire central dans la concrétisation du véritable sens de la démocratie participative». ADLENE.R

M. Chenine et l'ambassadeur hongrois examinent les perspectives de la coopération bilatérale

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN) et l'ambassadeur de Hongrie en Algérie, Gyorgy Pantos ont passé en revue, mercredi, les perspectives de la coopération politique entre les deux pays, se félicitant du "bon" niveau atteint en cette matière, indique un communiqué de la chambre basse du Parlement. "M. Chenine a reçu, au siège de l'APN, l'ambassadeur hongrois à Alger qui lui a rendu une visite de courtoisie", a précisé le communiqué, ajoutant que les deux parties ont examiné "l'état des relations historiques et le bon niveau marquant la coopération politique entre les deux pays". La rencontre a été "l'occasion aux deux parties de réaffirmer l'importance de la coopération au niveau parlementaire notamment à travers les deux groupes d'amitié". Les deux parties ont convenu de "poursuivre les efforts pour hisser la coopération économique au niveau des relations politiques", ajoute la même source.

J.K

Les efforts de l'Algérie pour faire face à la pandémie de la Covid-19 salués (OIRP)

La directrice régionale de la région Moyen-Orient et Afrique du Nord (MENA) de l'Organisation internationale pour la réforme pénale (OIRP), Taghreed Jabr a salué, mercredi, les efforts consentis par l'Algérie en matière de lutte contre la pandémie de la Covid-19. Intervenant en visioconférence, lors d'une table ronde organisée par le Conseil national des droits de l'homme (CNDH), en coordination avec l'OIRP à Alger sur "Les enseignements tirés dans la lutte contre la pandémie du nouveau Coronavirus, selon les normes internationales en Algérie", Mme Jabr a salué "l'ensemble des mesures et dispositions prises par l'Algérie, en vue de faire face à la pandémie de la Covid-19", qualifiant ses efforts de "colossaux". Après avoir souligné que l'Etat algérien "a classé la protection du droit à la vie et à la santé en tête de ses priorités dans le cadre de sa stratégie pour endiguer le Coronavirus", elle a qualifié cette démarche de "vision importante adoptée par l'Algérie, en dépit des défis imposés par la pandémie". Elle a également évoqué les aides internationales initiées par l'Algérie en vue d'enrayer



cette épidémie. La directrice régionale de la région MENA de l'OIRP s'est attardée sur le rôle de la Justice en Algérie qui a assuré

la continuité des audiences des procès, ainsi que la contribution des détenus à l'effort national pour garantir les moyens de pré-

vention contre la propagation de la Covid-19, notamment la confection des bavettes, et ce, en partenariat avec l'OIRP, louant,

par ailleurs, les efforts des staffs médicaux, des corps de sécurité et des services de la protection civile ainsi que le rôle de la société civile dans la riposte à la pandémie en Algérie. Evoquant la contribution de l'Organisation en matière de lutte contre la pandémie, la Directrice a énuméré, entre autres, les directives à suivre pour endiguer la propagation du virus au niveau des structures de la justice dans le monde et le soutien technique et financier au profit de celles dans la région arabe, aussi bien que le rôle de l'Organisation dans la désinfection des établissements sécuritaires et carcéraux...etc. Créée en 1989, l'OIRP dont le siège central est basé à Londres, est une organisation internationale non gouvernementale (ONG) qui a pour mission la réforme de la justice criminelle et pénale dans le monde et l'application des mécanismes universels des droits, ainsi que l'évaluation de la situation des établissements carcéraux en réponse à la demande des gouvernements et des ONG qui préconisent des améliorations durablesetc.

AMINE.R

La mouture de l'avant-projet de la loi électorale contient 73 nouveaux articles

La mouture de l'avant-projet de la loi électorale contient 73 nouveaux articles, a indiqué mercredi à Alger Ahmed Laraba, président de la Commission nationale chargée de l'élaboration du projet de révision de la loi organique portant régime électo-

ral. La mouture contient un total de 313 articles dont 73 nouveaux sur les 188 articles entre nouveaux et amendés, a précisé M. Laraba à l'occasion d'une journée d'étude consacrée à ce sujet. Le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, avait procédé, le 19

septembre dernier, à l'installation de cette Commission, laquelle avait remis la première mouture du document aux partis politiques la semaine dernière pour enrichissement et débat.

A.E

Décès de la journaliste de la télévision nationale Tinhinane Lacheb

La journaliste de la Chaîne 4 de la Télévision nationale, Tinhinane Lacheb, est décédée mardi soir, a annoncé mercredi le site internet de la Télévision nationale. La défunte travaillait au sein de la Chaîne en Tama-

zight (TV4) de la Télévision nationale où elle présentait une émission sur l'environnement. En cette douloureuse circonstance, le ministre de la Communication, Porte-parole du Gouvernement, Ammar Belhimer, a pré-

senté ses sincères condoléances à la famille de la défunte, ainsi qu'à toute la corporation de la presse, priant Dieu le Tout Puissant de l'accueillir en Son Vaste Paradis.

AMINE.R

GRÈVE DES 8 JOURS

La cohésion du peuple avec les dirigeants de la Révolution, un modèle de la lutte pacifique (conférence)

La grève des 8 jours (du 28 janvier au 04 février 1957), étape charnière dans l'Histoire de la Révolution algérienne, a été une occasion pour mettre en relief la cohésion du peuple avec les dirigeants de la Révolution dans "un modèle pionnier de lutte pacifique", ont estimé mercredi à Alger des historiens et des chercheurs. Les intervenants lors du "Forum de la mémoire" co-organisé par l'Association Mechaal Ech-Chahid et le quotidien El-Moudjahid à l'occasion du 64^e anniversaire de la grève des 8 jours ont affirmé que la discipline, l'engagement et la solidarité entre les différentes catégories du peuple lors de la période de grève ainsi que l'observation des consignes du Comité de coordination et d'exécution (CCE) du Front de libération nationale (FLN) ont constitué un modèle inédit et pionnier de la lutte pacifique dans le processus de la Révolu-

tion algérienne". Dans ce cadre, le Pr. Mohamed Lehen Zeghidi a estimé que la grève des 8 jours avait constitué une étape importante dans le processus de "la Révolution populaire pacifique" qui veillait à persuader l'opinion publique internationale qu'il s'agissait d'une révolution de libération dans le cadre de la teneur de la Déclaration du 1^{er} novembre. Evoquant l'écho polico-médiatique réalisé par cette grève qui coïncidait avec la tenue de la 11^e session de l'Organisation des Nations unies (ONU), le Pr. Zeghidi a estimé qu'elle était une occasion "pour affirmer le droit du peuple à l'obtention de sa liberté". L'observation par les Algériens aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays des consignes des dirigeants de la Révolution a permis réaliser l'éco médiatique international "escompté" qui venait renforcer la position de la délégation algérienne au-

près de l'ONU en dépit de toutes les tentatives du colonisateur français de briser la grève avec toutes formes de violence. La position de la France, se refusant d'exprimer un quelconque regret ou de présenter des excuses à l'Algérie et son peuple, après les crimes commis à son encontre, notamment après la réception du rapport de l'historien Benjamin Stora est une autre forme "d'arrogance héritée de l'esprit colonial", a ajouté le même intervenant. Il incombe aux historiens et moudjahidine de consentir davantage d'efforts face à cette attitude "arrogante" adoptée par la France, à travers la tenue de conférences et de rencontres mettant à nu les génocides et massacres commis par la force coloniale contre le peuple algérien, a estimé M. Zeghidi.

A.Z

Parution de l'ouvrage collectif "J'ai rêvé l'Algérie"

Un ouvrage collectif réunissant des textes d'une quinzaine d'auteurs de différents horizons sur une Algérie rêvée et la perception de la vie de l'Algérien dans un futur relativement proche, a été publié récemment sous le titre "J'ai rêvé l'Algérie". Cet ouvrage de 192 pages publié aux éditions Barzakh, a été élaboré dans le cadre des activités de la fondation Friedrich-Ebert en Algérie qui devait organiser des ateliers sur ce thème, transformés finalement en livre collectif pour cause de pandémie de Covid-19. Amina Izarouken, chargée des programmes à la fondation, a expliqué que ce projet a été "très favorablement accueilli par les auteurs participants qui ont accepté de partager avec les lecteurs leurs rêves algériens". Entre fictions, récits, poèmes et témoignages, 14 auteurs entre écrivain, journaliste, étudiant, architecte, psychologue et sociologue ont pris part à ce projet à l'instar du romancier, chroniqueur et acteur Chawki Amari, la journaliste et romancière Sarah Haidar, la poétesse et cinéaste Habiba Djahnine ou encore la psychologue et thérapeute de famille Bouchra Fridi. Dans la partie fiction de cet ouvrage, la qualité de vie appuyée par une transition écologique, technologique et urbanistique prime sur les textes d'auteurs comme le romancier Samir Toumi, qui emmène son lecteur en balade à Alger 80 ans après le hirak du 22 février 2019, la romancière Hajar Bali, rêvant d'une gestion complètement numérisée et participative, ou encore l'architecte Mohamed Larbi Merhoum pour qui la dynamique passe par la redynamisation du cadre de vie. Dans les "rêves" des auteurs, des projets écologiques comme "Green Algiers" ou numérique comme "Smart Country" révolutionnent la vie de l'Algérien de demain avec un grand intérêt pour la végétation en milieu urbain et les modes de transport propres, une implication dans la vie associative et la gestion locale, une réhabilitation de l'espace urbain, ou encore une vie culturelle des plus dynamiques. Dans un autre style d'écriture Chawki Amari propose un sorte d'état des lieux de la profession de journaliste et une projection sur ce que pourrait être les médias de façon générale alors que la sociologue Khadidja Boussaid aborde le domaine de la recherche scientifique qu'elle rêve de voir reconsidéré.

DOUANES D'ALGER-PORT

189 milliards de dinars recouvrés en 2020

La Direction régionale des Douanes d'Alger-port a réalisé un recouvrement de 189 milliards de dinars (DA) durant l'année 2020 malgré le contexte sanitaire et économique mondial, soit une hausse de 8 % par rapport à l'exercice 2019, a indiqué mercredi à Alger, le Directeur régional des Douanes Alger-port, Houcine Bourouba. A l'occasion d'une Journée portes ouvertes organisée à l'occasion de la Journée internationale de la douane (26 janvier) au profit de la presse et de nombreux responsables locaux, le même responsable a fait savoir qu'avec seulement deux inspections divisionnaires et dans un contexte sanitaire particulier marqué par le Covid-19, la

Direction régionale des Douanes d'Alger-port est classée deuxième régionale, sur un total de 15 directions à travers le territoire national, en matière de recouvrement réalisant un montant de 189 milliards DA (+8 %). De plus, la recette des douanes d'Alger-port est classée première sur le territoire national en matière de recouvrement, a souligné M. Bourouba, avec un taux de participation nationale dépassant 18 %. Malgré la crise du Covid-19, le tonnage des marchandises importées au port d'Alger n'a connu qu'une légère baisse au cours de l'année 2020 estimée à 2,62 %. Le nombre de déclarations en détail traitées à l'importation a atteint 35.585 déclarations, soit une baisse de

19,42 %. Le nombre de navires traités à l'importation au port d'Alger a enregistré une baisse de 28,8 % durant l'année 2020 par rapport à l'année précédente. Une baisse de 31,71 % a été également enregistrée à l'exportation. Le nombre de conteneurs traités au port d'Alger a connu également une régression au cours de l'année 2020, une baisse de 16,86 % a été enregistrée à l'importation et 15 % à l'exportation par rapport à 2019. Malgré la baisse des déclarations enregistrées, la valeur des importations a connu une hausse importante passant de 4,6 milliards de dollars à 7 milliards de dollars (+31,21 %) due essentiellement à la flambée des prix des céréales et des matières premières

sur le marché international, causée par la pandémie du Covid-19 et à la dévaluation du Dinar. Concernant les exportations, à partir du port d'Alger, leur valeur a enregistré une hausse de 31,54 % malgré la conjoncture économique et sanitaire mondiale de l'année écoulée, tandis que le nombre de déclarations traitées à l'exportation a également augmenté de 22,33 %. Quant au contrôle ayant abouti à un recouvrement contentieux, celui-ci a permis de relever 804 cas d'infraction pour un total de pénalités encourues de 2,35 milliards DA. Les infractions au change durant l'année écoulée au niveau du port d'Alger ont atteint 63 infractions portant sur une valeur de près de

500 millions DA ayant engendré 1,9 milliards DA de pénalités. De plus, les services de la Direction régionale d'Alger port ont assuré durant la pandémie un dispositif de facilitation des opérations de dédouanement à travers le maintien des circuits de traitement permettant à 12 % des déclarations enregistrées de bénéficier d'un circuit vert et plus de 400 déclarations ont été introduites en circuit accéléré au profit des opérateurs économiques agréés. Ajouter à cela, un dispositif de facilitation particulier a été accordé au dédouanement des médicaments et des fournitures médicales entrant dans le cadre de la lutte contre le Covid-19.

A.Z

L'Opep rend hommage à son ancien SG, le moudjahid Aderrahmane Khene

L'Organisation des pays exportateurs de pétrole a rendu hommage, dans son bulletin mensuel publié mercredi, au défunt Aderrahmane Khene, moudjahid, ancien ministre et ancien secrétaire général de l'Opep, décédé mi décembre dernier, en saluant la contribution de l'Algérie au sein de l'OPEP. "L'OPEP a perdu une autre figure éminente et un membre distingué de sa famille", a souligné l'Organisation dans son document, tout en revenant sur le combat du défunt pendant la Guerre de libération nationale. Elle a souligné son implication très honorable dans la guerre de l'indépendance nationale et sa carrière politique distinguée par la suite, avec sa touche remarquable dans le développement de l'industrie pétrolière algérienne. A rappeler, le Dr Khene avait occupé le poste de Secrétaire général de l'OPEP de 1973 à 1974. Au cours de son mandat, ajoute l'Opep, le défunt a joué un "rôle clé dans une période historique de la vie de l'Organisation". L'Opep a, dans ce cadre, rappelé que Dr Khene a présidé les négociations avec les autorités autrichiennes pour réviser avec succès et améliorer les conditions de l'accord avec le pays hôte. Il était aussi "un contributeur clé à la préparation du premier sommet de l'OPEP, qui s'est tenue à Alger en 1975" ajoute la même source, notant que le défunt avait ouvert la voie à la création du Fonds spécial de l'OPEP pour aider les pays en développement, qui a été ensuite transformé en



Fonds de l'OPEP pour le développement international. Dans sa contribution à cet hommage, le ministre de l'Energie Abdelmadjid Attar et président de la conférence de l'OPEP en 2020 a écrit : "le feu Dr Khene a pris avec succès la direction du Secrétariat de l'OPEP dans l'un des moments les plus difficiles et les plus exigeants". Pour leur part, le Secrétaire général de l'OPEP, Mohammad Sanusi Barkindo, et les membres du Secrétariat de l'Organisation avaient présenté leurs plus sincères condoléances à la famille du Dr Khene, ainsi qu'au gouvernement algérien. M. Barkindo a noté que "depuis qu'elle a re-

joint l'OPEP en 1969, l'Algérie a généreusement fourni à l'Organisation de nombreux dirigeants et gestionnaires qui ont soutenu sans relâche l'OPEP et ses objectifs." Parmi les contributions de l'Algérie les plus récentes, on peut citer la 170e réunion extraordinaire de la Conférence de l'OPEP qu'elle a abritée en septembre 2016. Les discussions qui avaient eu lieu pendant cette conférence avaient contribué à ouvrir la voie à la signature le 10 décembre 2016 de la Déclaration de coopération (DoC) entre l'OPEP et les pays non-OPEP visant à stabiliser les cours du brut.

M.M

Amana Assurance et l'UNPE signent un protocole d'accord

La compagnie nationale d'assurance Amana Assurance et l'Union nationale du patronat et des entrepreneurs (UNPE) ont signé mercredi un protocole d'accord qui permet aux affiliés de l'Union de bénéficier de divers produits d'assurance santé. L'accord, paraphé par le directeur général d'Amana Assurance, Abdelhak El-Mansour, et le président de l'UNPE, Mohamed Yazid Meliani, permet aux affiliés de l'union de bénéficier d'une assurance santé individuelle garantissant le remboursement des frais médicaux à l'assuré et aux membres de sa famille à travers deux produits : l'assurance individuelle et l'assurance familiale. Cette assurance couvre le remboursement des frais médicaux, des frais chirurgicaux et maternité et des frais d'imagerie et d'analyses médicales, les délais de remboursement étant courts. Les affiliés de l'UNPE peuvent souscrire cette assurance en ligne via la plateforme numé-

rique mise en place par Amana Assurance. A cette occasion, le directeur général d'Amana Assurance a précisé que 2020 avait été une année difficile pour sa compagnie, frappée de plein fouet par la pandémie de Covid-19, qui a fait chuter son chiffre d'affaires de 20 % par rapport à 2019, passant de 1,9 milliard de dinars à 1,55 milliard de dinars, selon les premières données statistiques. La société entend élargir son activité aux particuliers à travers une assurance sociale complémentaire ouverte à tous. L'accord signé aujourd'hui émane de missions sociales de l'entreprise, à travers le renforcement des liens entre les entreprises et les employés, en assurant les services de l'assurance sociale complémentaire, de la santé et de la prévention pour alléger le fardeau de la pandémie de la Covid-19 et augmenter l'effort national en matière de couverture sanitaire, a indiqué M. El Mansour. L'entreprise a pour objectif d'alléger la pression sur le secteur

public des assurances et d'assurer une prévention aux foyers, en cas de décès ou d'interruption de travail. Spécialisée dans l'assurance des personnes, Amana Assurances a été créée en partenariat avec la Société Algérienne d'Assurance (SAA) ainsi que plusieurs banques, suite à la promulgation de la loi 06-04 qui a approuvé en 2011 la séparation de l'assurance des personnes et l'assurance contre les risques. Pour sa part, le président de l'Union Nationale du Patronat et des Entrepreneurs (UNPE), Mohamed Yazid Meliani a précisé que cet accord accordera plus d'avantages aux membres de l'union. Un colloque national est prévu sous la supervision de l'union, en collaboration avec les sociétés d'assurances pour fournir des explications sur les produits que proposent ces entreprises, avec la participation des grandes, petites et moyennes entreprises ainsi que des startups, a-t-il indiqué.

A.R

SIDÉRURGIE

Signature d'un contrat entre AQS et le sud coréen Posco pour l'exportation des produits sidérurgiques

La société Algerian Quarari Stell (AQS), filiale de la société Sider, a signé mercredi à Alger un accord de partenariat avec la compagnie sud-coréenne, Posco international, pour la commercialisation des produits du complexe sidérurgique de Bellara à l'échelle internationale. "Cet accord devrait nous permettre d'exporter en 2021 un volume de 150.000 tonnes de produits sidérurgiques (rond à béton, fil machine et billettes d'acier) à travers le monde à des prix intéressants, notamment vers l'Europe avec laquelle nous avons des avantages fiscaux dans le cadre de l'accord d'association Algérie-UE", a déclaré le PDG du groupe des industries métallurgiques et sidérurgiques Imetal, Tarik Bouslama, à l'issue de la signature de ce contrat. M. Bouslama a considéré que cette initiative "est un grand pas vers la concrétisation des objectifs des pouvoirs publics qui consistent à promouvoir les exportations hors hydrocarbures". Outre l'expédition des produits sidérurgiques vers l'Europe, les accords de l'Algérie avec le continent africain, dans le cadre de la zone de libre-échange continentale africaine (Zlecaf) ainsi qu'avec la Grande zone arabe de libre échanges (GZALE), ouvre la voie pour exporter davantage vers ces régions, en tirant profit des avantages fiscaux offerts par ces accords, selon le PDG de Imetal. "Nous avons déjà acquis de l'expérience dans l'exportation des produits métallurgiques de Sider El hadjar, mais avec l'entrée en production du complexe sidérurgique de Bellara, nos capacités ont augmenté et nous avons besoin d'un relais puissant pour renforcer notre position sur les marchés internationaux et de pouvoir ainsi écouler nos produits à des prix intéressants, a-t-il souligné. Pour sa part, le Président du Conseil d'administration de la zone industrielle de Bellara, Mohamed Lamine Lebbou, a affirmé que le choix du partenaire sud-coréen a été fait sur la base de "critères objectifs" dont son expérience avérée dans l'accompagnement des entreprises exportatrices à l'international et sa présence dans les quatre coins du monde. "Avec ce partenariat, nous comptons réaliser des exportations considérables et nous projetons de dépasser les 150.000 tonnes au cours des années à venir", a-t-il affirmé, en précisant que le plan de commercialisation sera défini en fonction des commandes. Le complexe sidérurgique de Bellara, fruit d'un partenariat entre Qatar Steel international (49%), le groupe Imetal (46%) et le fonds national des investissements FNI (5%), "produit 1,5 million de tonnes en 2021, et devrait atteindre une capacité de 2 millions de tonnes en 2022", selon ce même responsable.

A.Z

LE MINISTERE DE L'INTERIEUR ET LE CONSEILLER DU PRESIDENT FONT LEUR BILAN

Zones d'ombres : Le bout du tunnel !

● Le conseiller du président de la République a déclaré « qu'une bonne partie des préoccupations des habitants des zones d'ombre de différentes régions du pays a été satisfaite au cours des dix derniers mois ».

Les données relatives à la mise en œuvre du Plan stratégique pour le développement stratégique des zones d'ombre au titre de l'année 2020 font ressortir un bilan positif en termes de concrétisation des objectifs tracés et de réalisation d'effets concrets sur le terrain. Selon le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, « le plan de développement vise à satisfaire les besoins de la population des zones d'ombres en eau potable, généraliser le raccordement à l'électricité et au gaz naturel et à désenclaver les zones isolées et montagneuses, tout en améliorant les conditions de la scolarisation des enfants ». Dans ce cadre, il a été procédé, selon la même source, à « l'organisation d'un recensement moderne et participatif des zones d'ombre, dans le but d'orienter les opérations de développement, et ce à travers la mise au point d'un système informatique au niveau local, renfermant 16 critères d'évaluation ». De même qu'il a été procédé à l'inscription des opérations, en associant les citoyens et les associations locales, ce qui a permis de recenser 13 587 zones d'ombre au niveau national. Les indicateurs de l'année écoulée montrent « l'achèvement de 7276 projets sur 8143 projets recensés, soit un taux de réalisation de 89.35% », selon la même source qui fait état de l'enregistrement d'un taux d'avancement de 80 % dans 633 opérations et d'un taux de 50 % dans 635 opérations, ainsi que d'un nombre global des projets inscrits qui s'élève à 12 841 projets.

Des effets concrets sur le terrain malgré la crise sanitaire

Dans le but de parachever les opérations inscrites, une enveloppe de 188,42 milliards de dinars a été mobilisée, à la faveur de la réorientation des programmes inscrits précédemment à la charge du Fonds de garantie et de solidarité des collectivités locales, des budgets des Collectivités locales et des Plans communaux de développement (PCD). Bien que coïncidant avec les efforts de lutte contre la Covid-19, la mise en œuvre du Plan de développement des zones d'ombre a permis d'avoir « des effets



concrets sur le terrain ». Ainsi, en termes de l'Alimentation en eau potable (AEP), « le réseau de l'eau s'est vu renforcé par la réalisation de 2700 km de réseaux ». Il s'agit également de la réhabilitation 495 km et le raccordement au réseau d'eau, de plus de 173 000 foyers au profit de près de 830 000 habitants. Quant à l'assainissement, « un nouveau réseau de 1 100 km a été réhabilité et plus de 79 000 foyers raccordés, au profit de près de 398 000 habitants ». En matière d'énergie électrique, « un nouveau réseau de 218 km a été réalisé et plus de 33 000 foyers raccordés, au profit de près de 166 000 habitants, en sus de l'équipement de 2 531 logements de 860 panneaux solaires ». S'agissant de l'éclairage public et de l'approvisionnement en gaz, la même source a fait état de la réalisation de 600km de réseau d'éclairage public et de la réhabilitation de 253 km », outre « la réalisation de 2 055 km du réseau et du raccordement de plus de 56 000 foyers en gaz, au profit de près de 284 000 habitants ». Les opérations de désenclavement ont permis de « renforcer le réseau routier par la réalisation de 1 323 km, la réhabilitation de plus de 2 800 km et l'ouverture de 884 km de voies dans des zones isolées ». Afin d'améliorer les conditions scolaires, « 375 salles d'étude et 84 can-

tines scolaires ont été réalisées et 298 écoles et 51 restaurants réhabilités, outre le renforcement du parc du transport scolaire par 471 nouveaux bus et 515 bus loués ». A l'effet de renforcer les structures de santé de proximité, « 32 nouvelles salles de soins ont été réalisées et 175 autres réhabilitées », en sus de « 225 espaces de loisirs réalisés ».

50 milliards de dinars pour les zones d'ombre

Pour sa part, le conseiller du président de la République, chargé des zones d'ombre, Brahim Merad, a indiqué le même jour à Tamanrasset qu'une enveloppe de 50 milliards de dinars est consacrée au développement dans les zones d'ombre à travers le territoire national. « Un montant de 50 milliards de dinars a été mobilisé par l'Etat pour promouvoir le développement et prendre en charge les préoccupations des populations des zones d'ombre à travers le pays », a affirmé M. Merad, lors de l'inspection des projets de développement au niveau de zones d'ombre dans les communes de Tazrouk et Idelès, au deuxième jour de sa visite de travail dans cette wilaya. Le conseiller du président de la République a déclaré qu'une bonne partie des préoccupations des

habitants des zones d'ombre de différentes régions du pays a été satisfaite au cours des dix derniers mois. Ces préoccupations sont liées notamment à l'aménagement des établissements pédagogiques, l'électrification et la prise en charge sanitaire, susceptibles de contribuer à l'amélioration des conditions de vie du citoyen, a souligné le même responsable. Il a relevé, en outre, que les efforts sont entrepris pour améliorer le cadre général en milieu rural de sorte à le rendre « productif » et y impulser une dynamique de développement économique à travers l'exploitation des ressources disponibles et le soutien des jeunes. « La stratégie de développement des régions rurales revêt un grand intérêt et un suivi particulier du président de la République, Abdelmadjid Tebboune », a assuré M. Merad dans ce contexte. Le conseiller du président de la République chargé des zones d'ombre a inspecté, lors de sa visite dans la localité de Teberirt, commune de Tazrouk (280 km de Tamanrasset), un projet d'aménagement urbain, ainsi que les travaux d'aménagement de l'artère principale et l'extension du réseau d'assainissement du village de Tiberkatine. M. Merad s'est rendu également dans la commune d'Idelès où il s'est enquis du chantier de deux salles de cours et d'une salle de soins, avant de remettre dix aides destinées à l'habitat rural pour le relogement de personnes installées sur les berges de l'Oued. Auparavant, il avait pris connaissance au village d'Ahis, dans la commune de Tamanrasset, du chantier de deux classes scolaires, et d'un autre similaire dans la localité d'Idlek, ainsi qu'un projet de raccordement au réseau d'électricité des quartiers Tabourk et Tin-Baktine. Il a pris connaissance, sur site, des doléances des populations rencontrées, portant notamment sur l'augmentation des tranches d'aides à l'habitat rural, l'amélioration des conditions de scolarisation, l'électrification agricole et l'amélioration des prestations de santé. Le conseiller du président de la République, chargé des zones d'ombre a poursuivi, hier, sa tournée dans la wilaya de Tamanrasset, par l'inspection de projets de développement au niveau d'autres localités et bourgades enclavées de la wilaya.

Nadine Oumakhlouf

Recourir aux techniques modernes d'irrigation pour développer la céréaliculture

Les participants à une rencontre sur "l'irrigation et la fertilisation en céréaliculture", organisée mercredi dans la commune de Babar (Khenchela), ont relevé la nécessité de recourir aux techniques modernes d'irrigation d'appoint pour développer la filière. Tenue au Centre de formation professionnelle et d'apprentissage (CFPA) de la commune de Babar, à l'initiative de la direction des Services agricoles, la rencontre a été encadrée par des représentants du ministère de l'Agriculture et du Développement rural, de l'Office national des céréales et légumes secs, de l'Institut national des terres, de l'irrigation et du drainage ainsi que du Conseil national interprofessionnel de la filière

céréalière. Dans son intervention, le directeur général de l'Institut national des terres, de l'irrigation et du drainage, Chérif Negri, a insisté, devant les céréaliculteurs présents, sur la nécessité de respecter l'itinéraire technique d'irrigation et de fertilisation pour parvenir à un rendement de 70 quintaux à l'hectare. Il a également mis l'accent sur l'importance du choix des graines ainsi que de la qualité et la quantité de fertilisants à utiliser. De son côté, le président du Conseil national interprofessionnel de la filière céréalière, Abdelghani Benali, a appelé à éviter l'irrigation traditionnelle et privilégier les techniques modernes en vue d'augmenter sensiblement les rendements et parvenir à l'au-

tosuffisance. Il a également relevé que l'objectif de ces rencontres est d'élever le niveau de maîtrise technique des céréaliculteurs. La wilaya de Khenchela consacre à la céréaliculture plus de 100.000 ha, dont 32.000 ha dans le Sahara du Nememcha au Sud de la wilaya. Il est à noter que 45.000 ha de cette surface sont irrigués. La wilaya a accordé 1.200 autorisations de fonçage de puits et apporté son soutien aux agriculteurs pour la réalisation de bassins d'irrigation et l'acquisition d'équipements d'irrigation dans le but de produire 2 millions qx par an au titre du programme quinquennal 2020/2024, a-t-on rappelé.

AMINE.T

AUTORISEES A TRAVERS L'ENSEMBLE DU PAYS

Soldes: le ministère du commerce donne le coup d'envoi

Le ministère du Commerce a annoncé au profit des opérateurs économiques que les soldes à distance (commerce électronique) pour la saison hivernale 2021 sont autorisées à travers toutes les wilayas durant la période allant de janvier à fin février 2021. Ce type de vente est consacré en vertu du décret exécutif 20-399 du 26 décembre 2020 modifiant et complétant le décret exécutif 06-215 du 18 juin 2006 fixant les conditions et les modalités de réalisation des ventes en soldes, des ventes promotionnelles, des ventes en liquidation de stocks, des ventes en magasins d'usines et des ventes au déballage, a rappelé la même source. Les opérateurs économiques concernés doivent se rapprocher de la direction du commerce territorialement compétente pour demander la délivrance d'une autorisation pour exercer la vente en solde, conformément à l'article 6 du nouveau décret exécutif, et obtenir toute information utile concernant les modalités de cette activité. Le ministère souligne que les soldes ordinaires sont interdites, en raison de la conjoncture actuelle marquée par la propagation de la Covid-19 et des mesures prises par les autorités pour protéger la santé des citoyens et éviter les rassemblements. La vente en solde permet aux agents économiques de promouvoir leurs activités. Dans ce cadre, le ministère a appelé les opérateurs économiques à proposer des prix concurrentiels pour permettre aux consommateurs de bénéficier de marchandises et de services à des prix promotionnels.

Nadine Oumakhlouf

Accidents de la circulation: 5 morts et 8 blessés en 24 heures

Cinq (05) personnes sont décédées et 8 autres ont été blessées dans plusieurs accidents de la circulation durant les dernières 24 heures, à travers le territoire national, indique mercredi un bilan de la Gendarmerie nationale (GN). Les accidents ont été enregistrés dans les wilayas de Tipaza, Ain-Defla, Tiaret, El-Bayadh, Saïda, Nâama, Ghelizane, El-Oued, Bejaïa, Annaba, Guelma et Constantine. Les unités

de la Gendarmerie nationale ont saisi, par ailleurs, 667 comprimés de psychotropes de différentes catégories et une somme de 64500 DA des revenus de ce trafic, en plus de deux moyens de locomotion, a indiqué la même source, relevant que 6 individus ont été arrêtés dans le cadre de ces affaires traitées dans les wilayas d'Alger, Blida, Jijel et El-Tarf, précise la même source. Les unités de la GN d'Oum El-Bouaghi ont ré-

cupéré, durant la même période, deux pièces archéologiques en bronze, sous forme de collier, et arrêté un individu suspect. Lors d'opérations distinctes, la GN a saisi 750 grammes d'or, 19.806 bouteilles de boissons alcoolisées, 37.500 sacs de tabac à chiquer, 21 quintaux de feuille de tabac, un lot d'équipements utilisés dans l'emballage de ce produit, 235 cartouches de cigarettes de différentes marques et un lot de

produits cosmétiques. Elle a également saisi 1,5 quintal de viande de volailles, 122400 sacs de chips, 74 montres, un lot d'accessoires pour téléphones portables, en plus de dix moyens de locomotion, indique le même bilan, ajoutant que 14 individus impliqués ont été arrêtés dans 10 wilayas du pays (M'sila, Tiaret, Mascara, Oran, Ghardaïa, Tébessa, Jijel, Sétif et Souk-Ahras). Les unités de la GN de Khenchela et D'Illizi ont arrêté

cinq ressortissants étrangers de différentes nationalités, en plus deux citoyens algériens qui ont facilité leur séjour irrégulier en Algérie, note la même source, ajoutant que deux moyens de locomotion utilisés à cet effet ont été saisis. Les unités de la GN de Tébessa ont récupéré 20 bonbonnes de gaz butane dérobés d'une station de vente, a ajouté la même source, précisant que deux individus impliqués ont été arrêtés.

La wilaya de Mascara se dote de dix nouveaux bus de transport scolaire

La wilaya de Mascara a bénéficié dernièrement de dix bus de transport scolaire qui seront distribués prochainement aux communes concernées, a-t-on appris auprès de la cellule d'information de la wilaya. Ces bus font partie d'un troisième quota du programme d'acquisition de 44 bus de transport scolaire pour l'année 2020 financés par la Caisse de garantie et de solidarité des collectivités locales, a-t-

on indiqué. Dix communes seront dotées "bientôt" de nouveaux bus pour renforcer le parc de transport scolaire, réduire le déficit accusé dans ce domaine et éviter le recours comme auparavant à la location de bus auprès des privés avec un soutien de la wilaya, a-t-on fait savoir. Pour rappel, la wilaya de Mascara a bénéficié, durant les mois de mars et d'octobre derniers, à la faveur du même programme, de 34

bus de transport scolaire distribués à un nombre de communes. La wilaya compte 321 lignes de transport scolaire réparties à travers la majorité des communes, surtout les collectivités rurales et éloignées, mais déplore, toutefois, un manque de 107 bus qu'elle souhaite acquérir pour le bien de ses scolarisés.

A.Z

Mostaganem

Mobilisation de 62 équipes pour la vaccination contre coronavirus

La direction de la Santé et de la Population de la wilaya de Mostaganem a mobilisé 62 équipes pour l'opération de vaccination contre la Covid-19, a-t-on appris du directeur de wilaya du secteur, Khelil Mohamed Toufik. Les équipes sont composées de médecins, de paramédicaux et d'agents administratifs, qui devront superviser l'opération de vaccination dans 62 structures sanitaires dédiées à cet effet, a indiqué M. Khelil. Pas moins de 34 structures de vaccination sont réservées aux citoyens et 28 autres pour le personnel du secteur de la santé de la wilaya, qui sont prioritaires. Un total

de 419 médecins, paramédicaux et agents administratifs ont bénéficié d'une formation qualitative pour renforcer pour mener à bien l'opération les jeudi et dimanche derniers. Il s'agit des équipes de vaccination des structures hospitalières, des établissements de santé de proximité, des services de médecine du travail et autres, a-t-on précisé. Par ailleurs, M. Khelil a fait savoir que des entrepôts de stockage et de froid ont été retenus pour la conservation des doses de vaccin suivant les normes techniques internationales, affirmant que l'opération de vaccination concernera, dans une première phase,

le personnel de la santé et les personnes atteintes de maladies chroniques, les agés de plus de 65 ans et ceux exerçant dans des secteurs stratégiques. Concernant la situation épidémiologique dans la wilaya de Mostaganem, le responsable a fait état d'une diminution des cas de contamination depuis novembre dernier à 40 voire 50 cas par semaine parallèlement à une baisse du taux d'occupation des lits au niveau des services Covid (hôpitaux de Mostaganem, de Sidi Ali et d'Ain Tédelès) à moins de 50 malades hospitalisés.

A.Z

Illizi/vaccination anti-Covid-19 Huit centres et neuf unités mobiles mobilisés



Huit (8) centres et neuf (9) unités mobiles sont retenus dans la wilaya d'Illizi, en prévision du lancement de la vaccination anti-Covid-19, a-t-on appris mercredi auprès de la Direction locale de la Santé et de la Population (DSP). Dans une phase préliminaire, 9 centres ont été mobilisés pour la vaccination contre le nouveau coronavirus à travers les structures sanitaires des six communes de la wilaya, ainsi que de 8 unités mobiles pour toucher les populations des zones éparses et enclavées, a affirmé à l'APS le DSP, Dr. Ahmed Zenati. Pour les besoins de cette action préventive, des staffs composés d'un médecin et de deux paramédicaux sont désignés au niveau de chaque centre pour encadrer l'opération, a-t-il précisé en signalant qu'un programme de formation leur est assuré sur les différents aspects et

phases de la vaccination, ainsi que sur la nature des effets pouvant être engendré par le vaccin. Dans sa première phase, la vaccination touchera quatre (4) catégories englobant le personnel de la Santé, les personnes âgées et les malades chroniques, ainsi que les personnels de certains secteurs et corps mobilisés dans la lutte contre la pandémie du Covid-19, à l'instar de la Protection civile et la sûreté nationale, a fait savoir M. Zenati. Les dispositions organisationnelles et logistiques ont été prises pour assurer le bon déroulement de l'opération, notamment les chambres froides pour le stockage du vaccin, ainsi que l'organisation de campagnes de sensibilisation du citoyen sur l'importance de cette mesure de prévention, a assuré le DSP d'Illizi.

AMINE.R

Naâma

Saisie de plus de 1.477 kg de kif traité en 2020 (sûreté de wilaya)

Les services de la sûreté de wilaya de Naâma ont saisi plus de 1.477 kg de kif traité et 77.856 comprimés psychotropes dans des opérations distinctes durant l'année 2020, a-t-on appris mercredi auprès de ce corps de sécurité. Cette quantité globale de stupéfiants a été saisie dans le cadre du traitement de 200 affaires de trafic de drogue et de contrebande, qui se sont soldées par le démantèlement de dizaines de réseaux spécialisées dans le transport et la commercialisation de stupéfiants, en plus de l'arrestation de plus de 300 personnes impliquées dans ces affaires, a indiqué le même source. D'autre part, les services de police ont enregistré, durant l'an dernier, 654 affaires d'atteinte aux personnes, 584 d'atteinte aux biens et 71 autres en rapport avec les crimes économiques et financiers et 43 affaires ayant une relation avec la famille et la morale. En outre, près de 46 affaires de crimes électroniques et 35 affaires d'agressions physiques et psychologiques et de violence contre la femme ont été enregistrées, selon la même source. Concernant les accidents de la circulation, le bilan de l'année 2020 des services de la sûreté de wilaya fait état de 142 accidents ayant engendré la mort de 13 personnes et des blessures à près de 100 autres.

A.Z

Oran

Lancement de la formation des équipes de vaccination contre la covid-19

La formation des équipes devant diriger les opérations de vaccination contre la covid-19 au niveau de la wilaya d'Oran débutera jeudi avec la participation d'une trentaine de chefs de service et médecins spécialistes, a-t-on appris auprès de la direction locale de la santé et de la population (DSP). La DSP d'Oran avait dépêché cinq médecins pour suivre une formation, au niveau du ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, lesquels assureront jeudi la formation d'une trentaine de médecins (épidémiologues, médecins de travail et chefs d'unité covid-19), a indiqué son chargé de communication Youcef Boukhari. Il s'agit d'une formation qui porte sur les trois types de vaccins que l'Algérie compte acquérir, à savoir, sur son administration, sur les conditions de son stockage et son transport, a précisé Dr Boukhari. Une fois formés, ces spécialistes prendront le relais et formeront à leur tour, les médecins et paramédicaux qui se chargeront de la vaccination, a indiqué le même responsable, rappelant qu'une cinquantaine de structures de santé, polycliniques et établissements de proximité, seront impliquées dans les opérations de vaccination. S'agissant des dernières statistiques, M. Boukhari a fait savoir que la wilaya d'Oran a enregistré depuis le début de la pandémie quelque 12.937 cas, dont 80% dans les communes d'Oran et Bir El Djir (grand groupement urbain d'Oran). Quelque 60.000 PCR ont été effectués et le nombre de décès est de 418.

L.M

AÏN DEFLA

Commémoration du 60^{ème} anniversaire de la mort du chahid Ahmed Embarek

La commune de Aïn Defla a commémoré le 60^{ème} anniversaire de la mort du chahid Ahmed Embarek, dit "Zendari", tombé au champ d'honneur le 27 janvier 1961. Une cérémonie a été organisée à l'occasion au douar Khachab, situé au pied du mont Doui, qui surplombe la ville de Aïn Defla, où une stèle avait été érigée à sa mémoire, en présence de la famille révolutionnaire ainsi que des autorités civiles et militaires de la wilaya à leur tête le wali, Embarek El Bar. Intervenant à l'occasion, le moudjahid Aâdjadj Abdelkader a soutenu qu'Ahmed Embarek s'était, dès son jeune âge, distingué par son esprit nationaliste et son désir ardent de prendre part au combat libérateur du pays. En dépit du fait qu'il ait été, à maintes reprises, gravement blessé, sa volonté de chasser l'indou occupant n'a pas baissé d'un iota, lançant, à peine eut-il retrouvé des forces, des actions spectaculaires contre les forces coloniales, a-t-il souligné, citant notamment les bombes qu'il posait sur les rails des chemins de

fer en vue de faire dérailler les trains. "Tout en insufflant à ses compagnons l'enthousiasme à même de les aider à se surpasser et à ne pas baisser les bras, Ahmed Embarek se comportait avec ces derniers comme un frère et non pas comme un chef, si bien qu'on ne pouvait pas l'en distinguer", a soutenu le moudjahid Aâdjadj. La commémoration de la mort du chahid Ahmed Embarek a également donné lieu à une visite à la sœur du martyr, Hadja Embarka, résidant non loin de l'endroit où il était mort de manière héroïque. "Plus que tout, mon frère détestait la hogra (malveillance), dont les Algériens faisaient l'objet de la part du colonisateur", s'est-elle remémorée, soutenant que le martyr s'était battu, jusqu'à son dernier souffle, pour la dignité de ses compatriotes. La même occasion a été mise à profit pour l'organisation d'une campagne de reboisement aux abords de la stèle érigée à la mémoire du martyr, laquelle a notamment vu la participation des Scouts Musulmans Algériens et des stagiaires

des centres de formation professionnelle. Né le 25 septembre 1925 près de Aïn Defla, Ahmed Embarek a vécu pauvrement à l'instar de tous les Algériens soumis au joug du colonialisme, une situation qui a contribué à son éveil et à sa prise de conscience de sa condition de colonisé et de la justesse de la cause pour laquelle se battent ses semblables. Dès le déclenchement de la Révolution de Novembre, et aussitôt les premières structures de l'ALN mises en place, il passe à l'action, assurant avec succès plusieurs opérations de sabotage dans la région. Son inlassable activité et le courage dont il a fait preuve au cours des opérations qu'il a lancées avec brio n'ont pas tardé à le mettre dans le collimateur des forces coloniales, qui se mettent activement à sa recherche dès 1956. Son engagement au service de la Révolution lui a permis de gravir les échelons de responsabilité, se voyant promu au grade de politico-militaire, puis comme officier de la zone 4 de l'historique Wilaya IV en 1958.

TLEMCCEN

Une exposition de travaux manuels réalisés par de jeunes déficients mentaux



Les jeunes déficients mentaux (filles et garçons) encadrés par l'association "Dar El Ihsane" de Tlemcen ont exposé, mercredi à la maison de la culture "Abdelkader Aloulou", de nombreux travaux manuels fruits de leurs activités pédagogiques. Ces jeunes âgés entre 5 et 38 ans sont initiés à divers travaux de couture, de jardinage, de cuir, de pâtisserie et de cuisine dans les deux centres que gèrent cette association, une des plus anciennes créée en 1989, a indiqué son président, Benamar Dahou. Prenant en charge plus d'une centaine d'enfants et d'adolescents et même des adultes, cette association fournit d'énormes efforts pour permettre à cette catégorie de la société de s'intégrer dans le monde du travail en leur fournissant l'encadrement et l'équipement nécessaires pour apprendre certains métiers. Ainsi, les jeunes garçons apprennent à jardiner au sein d'une parcelle de terrain où ils produisent des agrumes et autres fruits et légumes. Selon le secrétaire général de cette association, Chaabane Ali, l'association "Dar El Ihsane" compte créer, à moyen terme, une ferme pédagogique qui devra faciliter l'apprentissage aux jeunes déficients mentaux dans les métiers agricoles, notamment en matière d'agriculture. Cette association, qui dispense toutes ses formations à titre gracieux fait face à un problème financier, selon son président, qui a déclaré "nous bénéficions d'un prix de journée CNAS d'un montant de 500 dinars par enfant et par journée travaillée". "Notre association souhaite une revalorisation de ce prix pour pouvoir prendre en charge les enfants déficients mentaux d'une manière adéquate et également pour assurer les salaires du personnel pédagogique

ANNABA

100 locaux réservés aux startups et porteurs de projets innovants (wilaya)

La wilaya d'Annaba a réservé aux startups et porteurs de projets innovants 100 locaux dans la commune d'El Bouni, réalisés dans le cadre du programme de 100 locaux par commune et restés inexploités, ont rapporté mercredi les services de la wilaya. Le wali de Annabé, Djamel-Eddine Berimi, a affirmé, lors des rencontres organisées depuis le début de l'année avec les divers acteurs locaux, la disponibilité des autorités locales à mettre en place les conditions favorables à instaurer un environnement d'affaires propices aux jeunes porteurs d'idées et initiatives innovantes, a-t-on indiqué de même source. Les jeunes ayant ainsi prouvés leurs potentialités constitueront une locomotive pour d'autres investissements de jeunes dans notamment le secteur de l'économie numérique, a-t-on ajouté. Les services de la wilaya ont souligné que plusieurs startups actives actuellement dans la wilaya d'Annaba dans les domaines de développement de logiciels, de prestations commerciales et de promotion des produits artisanaux incluant le service de livraison à domicile. Aussi, 30 jeunes universitaires actives dans le domaine numérique proposant aux entreprises de multiples services de développement et de modernisation de leurs activités, est-il noté. Des efforts sont actuellement déployés pour ouvrir au sein de la maison de l'entrepreneuriat de l'université d'Annaba un incubateur de startups capable de prendre en charge à chaque session 15 entreprises.

A.Z

OUARGLA/STATION DE DÉMINÉRALISATION DE TOUGGOURT

Mise en exploitation d'un forage albien

Un forage albien a été mis en service dans la commune de Nezla pour alimenter la station de déminéralisation de la wilaya déléguée de Tougourt, ont indiqué mercredi les services de la wilaya. Ce forage, réhabilité pour un montant de 137 millions DA puisé du fonds national de l'eau, devra contribuer à l'accroissement de la capacité de production de la station de déminéralisation implantée dans la zone d'Ain-Sahra à plus de 34.500 m3/jour d'eau déminéralisée. Les travaux de réhabilitation de ce forage d'un débit de 133 litres/seconde, confiés à l'entreprise Oued-Righ-forages entre juin 2020 et début janvier en cours, ont porté sur le colmatage des infiltrations et la dotation du forage de nouveaux équipements, a expliqué la source. La wilaya déléguée de Tougourt sera, en plus de cet ouvrage, alimentée à partir de cinq forages albiens offrant un débit global de 560 L/S, pour la couverture des besoins des communes de Tougourt, Nezla, Tébest et Zaouia El-Abidia, selon les explications fournies. Mise en service en avril



2015, la station de déminéralisation de Tougourt, d'un investissement de 1,7 milliard DA, est équipée de trois châteaux d'eau, d'un système de traitement et d'amélioration de la qualité d'eau permettant la réduction de la teneur en sel de 2,5 gr à 0,3 gr/L. Dotée aussi d'un système de refroidissement des eaux al-

biennes de 60 à 30 degrés, cette station fait partie de la dizaine d'ouvrages du type accordés ces dernières années à la wilaya d'Ouargla dans le cadre d'un plan d'urgence arrêté par l'Etat pour l'amélioration de l'approvisionnement en eau potable et de sa qualité.

A.Z

EL TARF

Attribution avant "la fin du premier semestre 2021" de 2.000 logements AADL

Pas moins de 2.000 logements de type AADL (Agence nationale de l'amélioration et du développement du logement) en cours de réalisation au niveau des communes de Besbes, El Tarf et Dréan, seront attribués à leurs souscripteurs "avant le premier semestre 2021", a-t-on appris mercredi du directeur local de l'habitat Mohamed Benhacine. Les 2.000 logements AADL, répartis sur trois sites, à savoir 1.000 unités au chef lieu de wilaya, 600 à Dréan et 400 à Besbes, seront attribués à leurs bénéficiaires dès l'achèvement des travaux d'aménagement extérieurs et autres amenés en énergie électriques et gazières, a précisé le responsable de wilaya

de l'habitat. Les travaux, d'un taux d'avancement à plus de 85% jugé "appréciable", ont enregistré depuis leur lancement en chantier il y a une dizaine d'années plusieurs retards et les délais de livraison ont été largement dépassés, a-t-on signalé. D'importants retards sont enregistrés dans la commune d'El Tarf où un dernier îlot peine à être achevé, situation qui a provoqué le mécontentement des souscripteurs, a-t-on relevé. Il est à rappeler que les 400 logements, en cours de réalisation à Besbes, devaient être attribués vers la fin de l'année écoulée à leurs bénéficiaires, mais le délai de livraison n'a pas été respecté par les entreprises de réalisation. Des mises en de-

meure avaient été adressées en décembre dernier aux entreprises de réalisation afin qu'elles procèdent à "la dynamisation et au renforcement" de leurs chantiers et "respectent les délais de livraison", a-t-on précisé. Outre les 2.000 logements AADL, la wilaya d'El Tarf a bénéficié, a indiqué M. Benhacine, d'un autre quota de plus 1.000 unités, 500 au profit de souscripteurs de la commune d'El Tarf et 799 pour ceux de la commune d'El Kala parmi lesquelles les travaux de construction de 300 unités "ont d'ores et déjà démarré", alors que ceux concernant 479 unités le seront prochainement.

A.Z

Blida

Engouement "modeste" pour les classes d'alphabétisation durant cette année

Les classes d'alphabétisation, ouvertes à travers différentes communes de la wilaya de Blida, enregistrent un "engouement modeste" durant la présente année scolaire, pour des raisons liées à la crainte d'une atteinte par la Covid-19, a estimé la directrice de l'annexe locale de l'Office national d'alphabétisation et d'enseignement des adultes (ONAEA), Ratiba Chahmi. "L'ouverture des classes d'alphabétisation a été limitée cette année, à titre exceptionnel et en raison de la situation sanitaire traversée par le pays, aux maisons de jeunes, les mosquées, et les sièges des associations uniquement, après un arrêt des études à leur niveau depuis mars 2019, au même titre que les autres modes d'enseignement, en raison de la pandémie du nouveau coronavirus", a indiqué à l'APS, Mme. Chahmi. Selon la responsable, ces classes d'alphabétisation enregistrent depuis le début de l'année sco-



laire 2020/2021, "un engouement modeste du à la crainte d'une atteinte par la Covid-19, ceci d'autant plus qu'une majorité des inscrits, qui suivent ces cours, sont des per-

sonnes âgées", a-t-elle souligné. L'annexe de Blida de l'Office national d'alphabétisation et d'enseignement des adultes compte 834 classes, dont 159 situées dans des

zones classées semi urbaines, 244 dans des zones urbaines et 80 seulement dans des zones rurales et reculées. "Des efforts sont en cours en vue de relever le nombre des classes dans les zones rurales, à l'avenir", a signalé la même responsable. Elle a, également, affirmé l'adoption de toutes les mesures susceptibles de protéger les apprenants, dont la mise en œuvre du protocole sanitaire préventif et la désignation de groupes d'une moyenne de 10 apprenants par classe, avec la baisse du volume horaire de 9 heures et 45mn à 6 heures par semaine, outre l'interdiction de se faire accompagner par des enfants, a expliqué Mme Chahmi. Les encadreurs des classes d'alphabétisation ont, par ailleurs, bénéficié de sessions de formation axés sur les nouvelles mesures organisationnelles et pédagogiques imposées par la situation sanitaire.

L.M

Biskra

2 morts et 3 blessés dans un accident de la route à Oumache (PC)

Deux personnes ont trouvé la mort et trois autres de la même famille ont été blessées dans un accident de la circulation survenu mercredi dans la commune d'Oumache (18km à l'ouest de Biskra), a appris l'APS auprès des services de la protection civile. L'accident s'est produit sur un axe de la route nationale RN3 reliant Biskra à Ouargla en passant par la commune de Oumache lors d'une collision entre un camion de transport de marchandises et un véhicule touristique au bord duquel se trouvaient un couple et ses trois enfants, selon la même source.

L'accident a provoqué le décès, sur place, de la maman (39ans) et sa fille (8ans) et des blessures au père (44ans), sa fille (13ans) et son fils (3ans), a-t-



on fait savoir. Les corps sans vie des deux victimes ont été évacués par la protection civile vers la morgue de la polyclinique Salah Saifi d'Oumache et les blessés vers les urgences de la

même structure de santé, a-t-on ajouté. Une enquête a été ouverte par les services de sécurité compétents territorialement pour déterminer les circonstances de l'accident.

Relizane

Près de 190 postes de formation pour les femmes au foyer

La direction de la formation et de l'enseignement professionnels de la wilaya de Relizane a accordé près de 190 postes de formation aux femmes au foyer, en prévision de la session de février 2021, a-t-on appris mercredi auprès de de cette instance. Le chef de service suivi de la formation et de l'enseignement professionnels Larbi Belhadj a indiqué, à l'APS, que ces offres de formation entrent dans le cadre de la stratégie visant à donner à la femme au foyer, notamment celle des zones rurales et les zones enclavées, l'occasion de se former et d'acquérir des

compétences artisanales dans des spécialités ayant une relation avec les besoins familiaux et sociaux, dans le but de les intégrer dans le monde du travail. Ces offres de formation concernent plusieurs spécialités, à l'instar de la couture, la coiffure et la fabrication de gâteaux, selon le même responsable, qui a souligné que pour permettre aux femmes des zones d'ombre d'avoir une formation, huit annexes relevant des centres de formation professionnelle ont été créées à travers les communes de Sidi Lazreg, El Hamri, Lahlaf, Sidi M'hamed Benaouda, Beni Zentis et

Ouled Yaïche. La même source a annoncé la création de 6 autres annexes lors de la prochaine rentrée professionnelle (février 2021) dans les communes de Oued Slam, Merdja Sidi Abed, Had Chekala, Dar Benabdallah et Beni Der-guene. A noter que le secteur de la formation et de l'enseignement professionnels dans la wilaya de Relizane dispose de 26 établissements de formation dont trois instituts spécialisés et un centre régional pour les personnes aux besoins spécifiques dans la commune de Oued Djemâa.

A.Z

Bordj Bou Arreridj

Mise en service "prochaine" de la station d'épuration des eaux usées

La station d'épuration des eaux usées, implantée à l'entrée Sud de la ville de Bordj Bou Arreridj, sera "prochainement" mise en service après l'achèvement des travaux de réhabilitation qui ont enregistré un retard de plus de trois (3) ans, a-t-on appris mercredi, auprès de la direction des ressources en eau. L'opération de réhabilitation de cette infrastructure, pour laquelle une enveloppe financière de l'ordre de 300 millions de dinars a été mobilisée, a atteint le stade d'achèvement des travaux liés au renouvellement des anciens équipements de la station, a indiqué la même source, soulignant que la phase des essais techniques sera lancée "bientôt" en vue de permettre la mise en exploitation de cette structure. La mise en service de cet ouvrage hydrique permettra d'exploiter les eaux usées qui s'écoulent dans le grand bassin situé dans les zones basses de la ville de Bordj Bou Arreridj, situées à proximité de la route nationale RN 45 reliant les communes de Bordj Bou Arreridj et de Hamadia, a-t-on fait savoir, soulignant que la direction de tutelle prévoit de mobiliser des quantités d'eau épurée afin de couvrir l'irrigation de 150 ha de terres agricoles. Une opération de modernisation et de réhabilitation de cette station d'épuration des eaux a été inscrite, au titre de l'année 2018, notamment après avoir enregistré un recul dans les quantités d'eau traitées en raison de la vétusté des équipements de cette structure, a-t-on révélé, notant que le volume d'eau traitée est resté dans les limites de 50 % des capacités de la station. Ce projet a été gelé dans le cadre des mesures prises par la tutelle durant cette année, a-t-on ajouté, précisant que les travaux ont repris après la levée du gel.

AMINE.R

El-Oued

Un millier de logements du programme AADL à distribuer cette année

Un millier de logement de type location vente relevant du programme de l'Agence d'amélioration et de développement du logement (AADL) seront distribués cette année dans la wilaya d'El-Oued, a-t-on appris auprès de cet organisme. Ces unités sont localisées dans quatre communes de la wilaya à fortes concentration d'habitants, à savoir El-Oued (500 unités), Djamaâ (250), El-Meghaier (170) et Guemmar (80), a révélé le directeur des programmes AADL à El-Oued, Smail Souadkia. Ces

logements sont à un stade avancé de réalisation, estimé à 80% pour les 500 unités projetées dans la commune d'El-Oued et à une moyenne de plus de 90% pour ce qui concerne les 480 unités des communes de Djamaâ et El-Meghaier, sachant que certaines sont achevées, a-t-il précisé. S'agissant des chantiers connaissant un retard, que ce soit dans la réalisation où les aménagements, ils ont été relancés après résolution de leurs situations et atteignent pour 50 des 80 logements localisés dans la commune de Guemmar un

taux d'avancement de 40% après six (6) de travaux. Les travaux d'aménagement, notamment les raccordements aux réseaux divers (eau, assainissement, électricité et routes secondaires), sont à un stade très avancé sur certains chantiers, a noté M. Souadkia en ajoutant que pour le reste ils seront finalisés dans le courant du second semestre de 2021 au plus tard. Les services de l'Agence AADL ont rencontré diverses contraintes depuis le lancement de ces chantiers d'habitat ayant ralenti

leur rythme d'avancement, dont le non respect des délais par les entreprises réalisatrices, les contraintes liées à la nature de la propriété foncière ainsi que les problèmes techniques inhérents à l'étude des sols. L'attribution de ces logements AADL devrait intervenir en quatre (4) étapes durant l'année 2021, à commencer par une tranche de 277 unités dans la commune d'El-Oued à être attribuée aux bénéficiaires en mars prochain, selon la même source.

A.Z

Ces défauts du dirigeant qui agacent

Certains dirigeants ont des manies qui peuvent agacer leurs salariés jusqu'à les inciter à quitter l'entreprise. Si certaines sont supportables, d'autres le sont moins. Zoom sur ces actions ou réactions qu'il vous faut contrôler si vous ne voulez pas augmenter le turn-over dans votre entreprise.

Les chefs d'entreprise colériques

S'il y a bien quelque chose à faire c'est essayer de contrôler vos pulsions même quand votre salarié a fait une énorme bourde. N'oubliez pas que la colère laisse des traces et que passer vos nerfs sur votre collaborateur ne changera pas grand-chose et risque de créer des tensions. Hurler n'a jamais résolu un problème alors autant essayer de vous maîtriser même quand la moutarde vous monte au nez. Relativisez les erreurs de celui-ci au regard de tout ce qu'il apporte à l'entreprise et n'oubliez pas que personne n'est parfait. Prenez le temps de réfléchir à trois fois avant de vous énerver et avant d'entrer dans une colère noire, allez vous détendre quelques minutes. Il existe des techniques pour vous calmer alors mettez-les en œuvre. Evitez tant que possible de le faire également avec vos associés devant vos collaborateurs. Il ne s'agit pas de montrer une dissension dans l'équipe de direction.

Ceux trop rigides

Certains chefs d'entreprise estiment qu'il faut totalement dissocier la vie privée et la vie professionnelle. Si on doit essayer tant que possible que l'une et l'autre n'interfère pas, cela n'est pas toujours possible. La rigidité excessive notamment sur les horaires ou la présence alors que ce n'est pas forcément nécessaire ne demeure pas une solution qui marche dans un monde où les deux vies semblent se confondre de plus en plus. Avec l'apparition des téléphones portables et des nouveaux moyens de communication à distance la frontière s'est profondément estompée et il n'est pas rare que les salariés ramènent du travail à la maison. Un peu d'empathie ne fait pas de mal et vous pouvez par exemple comprendre qu'une grève ou encore un enfant malade entraîne des conséquences et qu'offrir une certaine de flexibilité pour faciliter la vie des salariés.

Les dirigeants qui s'attribuent le succès

Quand une entreprise réussit, certains dirigeants ont tendance à prendre le melon comme le veut l'expression. Plus elle grandit, plus l'égo peut devenir démesuré. Heureusement cela n'est que très peu souvent le cas mais il faut bien prendre en compte que si l'entreprise grandit c'est bien parce qu'il y a une équipe pour répondre à la demande. Seul, on va peut-être vite mais nombreux on va loin. Si le chef d'entreprise peut avoir pris le melon et s'attribuer tous les succès, il doit bien comprendre que la valorisation demeure essentielle. Il faut attribuer les mérites à ceux à qui ils reviennent et pas seulement à soi. La reconnaissance joue un rôle essentiel dans la motivation des équipes.

Ceux qui ne sont pas exemplaires

L'un des rôles du chef d'entreprise est de montrer l'exemple. Si la réussite peut entraîner le fait que le dirigeant n'ait plus forcément besoin de faire 100 heures par semaine, il se doit quand même de montrer l'exemple. Personne n'a envie de se donner à fond pour quelqu'un qui ne fait pas sa part du travail. L'exemplarité joue un rôle fondamental qu'il ne faut pas négliger alors

si vous avez tendance à arriver en retard ou encore à partir tôt, sachez que vous ne pourrez demander à vos collaborateurs des efforts que dans la limite où vous êtes prêt à en faire vous-même. Votre comportement traduit celui que vous attendez de vos collaborateurs qui vous imiteront. Vous avez peut-être fait des efforts colossaux aux débuts de l'entreprise mais cela ne vous exempt pas de montrer l'exemple.

Les indisponibles

Il existe une catégorie de dirigeants qu'il est très difficile de contacter et qui a du mal à prendre des décisions. Cette attitude peut rapidement nuire à la productivité des collaborateurs surtout s'ils doivent attendre des réponses pour se lancer dans l'action. Dans le cas d'une bonne délégation tout se passe bien mais dans le cas inverse, le dirigeant qui ne sait pas être disponible peut nuire à la bonne marche de l'entreprise. Apprenez à déléguer et à laisser de la marge de manœuvre à vos salariés si vous n'avez pas le temps de tout traiter ou que vous ne pouvez vous rendre disponible. L'organisation doit être fluide et vous ne pouvez pas être le rouage qui bloque l'avancée de l'organisation.

Les Big brothers

Si certains dirigeants ont trop tendance à laisser d'espace à des salariés, l'inverse est également vrai. C'est oublier qu'il n'est jamais agréable d'avoir quelqu'un derrière son dos et que cela ne contribue nullement à la productivité ni à la motivation que de regarder chaque action des salariés. A trop vouloir surveiller vos salariés vous risquez de vous mettre en danger juridiquement mais pas seulement : vous avez des chances de créer du présentisme. A défaut, vous risquez de perdre un temps considérable à regarder chaque action et de devenir une véritable boule de nerf. Les métiers d'aujourd'hui impliquent également de s'aérer l'esprit afin souvent de s'ouvrir à la créativité alors laissez de l'espace à vos collaborateurs pour qu'ils puissent se ressourcer et donner le meilleur d'eux-mêmes.

Les douteux

On ne sait pas trop des fois s'ils font des blagues ou s'ils sont sérieux. Parfois ils sortent des choses de mauvais goût et on ne sait pas trop comment réagir. Certains comportements sont même à la limite... Les douteux ne le font parfois pas exprès mais devraient travailler sur le type d'humour qu'ils emploient afin de ne pas créer des réactions. Le seul problème, c'est que parfois ils n'en ont même pas conscience. Si vous ne savez pas si vous faites partie de cette catégorie, peut-être devriez-vous demander l'avis à vos salariés.

Les bling bling

Pour terminer cette liste bien qu'il y ait bien d'autres comportements qui peuvent agacer, ceux qui montrent trop leur richesse et qui pourtant paient mal font partie des plus détestés. Il s'agit de ceux qui ont tendance à optimiser les coûts afin de s'enrichir sans prendre en compte que si l'entreprise grandit et génère autant, c'est bien grâce à l'ensemble des collaborateurs. Rien n'empêche de se faire plaisir mais il faut tout de même proportionner. A défaut, vous risquez de créer de la jalousie. Certains d'entre eux, n'hésitent pas à l'exprimer dans les réunions annuelles. Bravo ! Vous m'avez rapporté X millions DA. Une attitude qu'il faudra à tout prix rectifier car ce n'est pas pour vous enrichir qu'ils travaillent pour vous et se motiveront à donner le meilleur d'eux-mêmes.

La personnalité au travail, n'a jamais été aussi importante qu'aujourd'hui

Soyons honnêtes: quand on passe 8 heures par jour avec les mêmes collègues, ce n'est pas vraiment leur expérience ou leur éducation qui va déterminer le type de relation qu'on aura avec eux... c'est leur personnalité qui s'en chargera!

Ces traits, ou réflexes naturels, qui forment le caractère sont essentiels non seulement quand il est nécessaire de prédire comment des individus vont interagir avec les autres, mais aussi comment ils vont s'agencer avec les tâches et responsabilités qui leur incombent. La personnalité au travail n'a jamais été aussi importante qu'aujourd'hui— voici pourquoi.

Elle peut aider à motiver vos employés

Il est clair comme le jour que les incitatifs monétaires et autres avantages peuvent aider à remonter le moral d'un employé, mais combien de temps est-ce que cet effet peut durer? Si vous connaissez plutôt le type de projets et d'environnements de travail qui l'allument, est-ce que cela ne serait pas synonyme de motivation à long terme et de bonheur au travail? J'ai vu plusieurs personnes orientées sur le service devenir démotivées dans un environnement compétitif malgré les nombreux bonis et téléphones portables, gracieuseté de leur entreprise; j'ai aussi vu des gestionnaires sans courage managérial qui n'avaient aucune motivation, même dans leurs grands bureaux de coin. Comprendre la personnalité au travail veut dire mieux être capable de déterminer quelles sources de démotivation peuvent chasser votre capital humain.

Elle réduit le taux



de roulement

Une évaluation de l'adéquation peut augmenter le taux de fidélisation car elle permet d'assurer que vos employés sont faits pour leur travail ou, du moins, qu'ils ont le potentiel inné requis pour avoir du succès dans un poste. En bonifiant votre processus de sélection d'une évaluation d'employés, vous pourrez non seulement voir une panoplie de facettes qui ne sont pas apparentes durant l'entrevue, mais vous saurez également poser les questions d'entrevue les plus pertinentes, uniques à l'individu devant vous.

Elle réduit les conflits et améliore la collaboration

Lorsqu'il y a un choc des personnalités, cela peut causer un effet de ricochet destructeur au sein de votre organisation. Ce n'est jamais agréa-

ble de voir deux personnes se disputer sur un projet ou d'entendre dire qu'un-tel-et-une-telle sont fâchés pour X raisons. Mais si vous pouviez prédire quelles personnes devraient faire davantage d'efforts lorsqu'elles travaillent ensemble et, plus spécifiquement, quelles dimensions de la personnalité pourraient être à blâmer dans ces conflits? Si vous saviez exactement sur quels aspects ces individus devraient se concentrer pour créer une relation plus harmonieuse? C'est l'une des raisons pourquoi la personnalité au travail est un facteur déterminant quand il est question de collaboration entre employés.

Elle peut prévenir l'épuisement professionnel

Est-ce que vous savez qui, parmi vos employés, est plus susceptible à

la haute tension nerveuse, aux baisses d'énergie ou est incapable de se détacher? Peut-être qu'il y a un employé qui vous inquiète car il ne performe à la hauteur de son standard ordinaire ou il semble incapable de se concentrer, dernièrement. Si vous découvriez sa personnalité de base, vous seriez peut-être surpris d'apprendre que tout ce dont il a besoin, c'est d'un peu de renforcement positif, ou qu'il réprime des frustrations par peur de causer un conflit. Dans tous les cas, la première étape est de savoir. Une fois que vous connaissez sa personnalité au travail, vous pouvez accomplir les étapes nécessaires pour améliorer la situation et lui remonter le moral avant que la situation ne dégénère.

Elle peut vous aider à communiquer avec votre

main-d'œuvre de manière efficace

Avez-vous déjà tenté d'expliquer quelque chose à un employé, seulement pour qu'il vous regarde avec un regard vide et confus? Ce n'est peut-être pas parce que vous êtes mauvais communicateur, mais plutôt que vous avez des manières différentes d'apprendre et d'assimiler l'information. Vous faites peut-être des liens rapides et abstraits entre les données disponibles, tandis que l'autre personne requiert plus de supports visuels et d'exemples concrets démontrant comment l'idée serait transposée dans sa réalité quotidienne. Nos manières d'apprendre, les données requises afin de se sentir à l'aise avec une décision, le temps dont on a besoin pour que l'information s'assimile — tous sont différents d'un employé à l'autre. Donc, la personnalité au travail est importante afin de s'assurer que vous approchez vos subordonnés de la meilleure manière qui soit et que vous êtes équipé de ce dont la personne a besoin pour se sentir à l'aise.

C'étaient quelques exemples parmi des dizaines expliquant pourquoi la personnalité au travail est plus importante qu'on pourrait croire. Non seulement elle vous facilite la tâche lors de la sélection du meilleur candidat pour le poste, mais elle vous aide aussi à garder cette personne heureuse et motivée afin qu'elle vous reste fidèle. Elle peut réduire la mauvaise communication, le taux de roulement et l'épuisement professionnel tout en augmentant la collaboration dans votre main-d'œuvre, lui permettant de voir les différences de manière plus positive.

Start-up, un embryon d'entreprise



Pas si différente que ça ! La start-up est une organisation à part entière. La start-up, comme son nom l'indique, est une entreprise en phase de démarrage. L'entreprise existe parce que son créateur décide de lancer son projet sur le marché de l'innovation.

Qu'est-ce qu'une start-up ?

Dans le secteur de l'innovation, le modèle d'entreprise et le modèle économique qui est le plus souvent sollicité, est celui de la start-up. La start-up est d'abord un « concept d'entreprise » puis devient une entreprise plus classique. Ce qui est souhaité pour la start-up c'est une croissance rapide. La start-up va devoir se positionner par définition sur le marché toujours porteur des nouvelles technologies, du numérique... donc de l'innovation. La

start-up doit se développer pour devenir « grande ». Le changement de la start-up à l'entreprise en devenir va s'opérer par une recherche de fonds par le dirigeant de la start-up. Les investissements se font dans la start-up en échange d'une position de leader sur le marché qu'elle a choisi.

Alors qu'est-ce qui différencie une entreprise d'une start-up ?

La différence est mince. Comme noté plus haut dans l'article, une start-up est un « démarrage » d'entreprise (un embryon d'entreprise), la start-up est amenée à grandir donc les services / les fonctions, la composant doivent être en place pour avoir un développement optimal et déjà bien organisée pour faciliter l'évolution de l'entreprise.

Ce qui peut changer :

- La réalisation régulière de levée de fonds,
- La présence des associés dans un but d'apporter uniquement des fonds au "start-up-eur" (dirigeant) ,
- L'âge des collaborateurs. Ils sont souvent jeunes,
- La localisation des bureaux,
- L'identité forte de la marque / du produit : le logo de la marque est très visible,
- L'utilisation des réseaux sociaux privilégié pour se faire connaître et plus largement l'utilisation du web,
- La création d'une communauté (des fans) qui vont porter la marque,
- La récolte de data (données) marketing rapide, issue de l'expérience utilisateur,
- Un modèle économique simple qui peut se dupliquer à l'étranger ou pour d'autres produits / service.

Etes-vous satisfaits?



De prime abord, il pourrait ne pas être une préoccupation première des employeurs de s'assurer que leurs employés sont satisfaits. Après tout, ils sont payés pour faire leur travail ! Pourtant, le niveau de satisfaction du personnel peut avoir un impact sur la performance et la productivité. Comment ? Parce que la satisfaction et la motivation sont des concepts qui vont main dans la main. En effet, un employé satisfait de ses conditions de travail sera plus susceptible d'être motivé, donc de s'engager dans son travail et d'offrir une meilleure prestation de services. À l'inverse, l'employé insatisfait de ses conditions de travail pourra ressentir une baisse de motivation qui pourrait entraîner une forme de désengagement, qui à son tour, prédit généralement une moins bonne performance et une moins bonne satisfaction de la clientèle. Voilà donc pourquoi il est important pour les organisations de se pencher sur ces questions.

Qu'est-ce que la satisfaction au travail ?

Selon la définition de Locke, la satisfaction au travail pourrait être vue comme « un état émotionnel résultant de la relation perçue entre ce que l'on veut obtenir de son travail et ce qu'il nous apporte ». Plusieurs théories ont été émises pour expliquer le phénomène, dont celle de Durrieu qui stipule que la satisfaction au travail résulte d'un amalgame de conditions rattachées au poste, à l'organisation et à l'environnement. Parmi les approches les plus anciennes sur le sujet, on retrouve la théorie des deux facteurs énoncée par Frederick Herzberg, qui a émis l'idée que la satisfaction au travail et l'insatisfaction au travail seraient deux concepts qui évoluent de façon indépendante. Ainsi, les éléments qui contribuent à l'insatisfaction ne seraient pas les mêmes que ceux qui contribuent à l'absence de satisfaction. Selon cette approche, un individu peut donc être à la fois satisfait de certains aspects de son travail et insatisfait en regard à d'autres aspects.

Maroc : Attijariwafa Bank Europe sanctionné en France pour manque de transparence



Attijariwafa Bank Europe (AWBE), relevant du premier groupe bancaire marocain a été condamnée, en France, à une sanction pécuniaire de 500.000 euros et à un blâme pour plusieurs motifs liés essentiellement au manque de transparence et de vigilance en matière de contrôle de certaines transactions financières. La Commission des sanctions de l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR), organisme chargé du contrôle du secteur financier en France, a condamné récemment, l'AWBE à une amende de 500.000 euros accompagnée d'un blâme en raison d'un manque de transparence dans "18 dossiers de transfert de fonds et de banque de détail (et) 4 dossiers portant sur l'activité de correspondance bancaire". Selon le document relatif à ces

sanctions, l'agence gouvernementale française Tracfin (Traitement du renseignement et action contre les circuits financiers clandestins) n'avait pas été informée de ces opérations, comme l'exige la loi. Il est reproché à la banque un manque de transparence dans 13 autres dossiers relatifs à des transferts de fonds dont "les caractéristiques (...) auraient dû, compte-tenu des éléments de connaissance du client détenus par la société AWBE, conduire celle-ci à informer Tracfin des opérations effectuées", précise le document. "Dans ces dossiers, la société AWBE aurait dû soupçonner un possible blanchiment des capitaux en raison des éléments suivants: le montant élevé des opérations réalisées au regard des revenus connus du client (...), des opérations impliquant des mouve-

ments d'espèces importants au regard des revenus(...), l'absence de tout justificatif ou de justificatif probant de l'origine des fonds en raison, notamment, de la nature du justificatif (...) ou de son ancienneté par rapport aux opérations effectuées", indique l'ACPR.

Dans ces mêmes dossiers, d'autres éléments auraient dû éveiller les soupçons de la banque, ajoute le même organisme, à l'image du "secteur d'activité (restauration) dans lequel exerce le client, qui présente un risque particulier de blanchiment des capitaux (...), l'enregistrement de mouvements importants au crédit d'un compte dont le titulaire est mineur (...) et le virement des sommes ainsi placées sur un compte ouvert à l'étranger par l'un des deux parents".

LEILA.T

Blinken évoque avec son homologue sud-coréenne la question de la dénucléarisation de la péninsule coréenne

Les ministres des Affaires étrangères de la Corée du Sud et des Etats-Unis ont eu un entretien téléphonique, mercredi, sur des questions d'intérêt mutuel dont notamment la dénucléarisation de la péninsule coréenne, a déclaré le ministère sud-coréen des Affaires étrangères. La cheffe de la diplomatie sud-coréenne, Kang Kyung-wha, a également discuté avec le secrétaire d'Etat américain, Tony Blinken, d'autres dossiers régionaux et mondiaux d'intérêt commun, a ajouté la même source. Au cours de l'entretien, Mme Kang et M. Blinken ont convenu que la question nucléaire dans la péninsule coréenne "est une question qui doit être traitée de toute urgence" sous l'administration Biden, et sont convenus de se consulter étroitement pour la résoudre. Les deux responsables sont également convenus de "renforcer la coopération pour résoudre les problèmes liés au changement climatique et à la pandémie de Covid-19". Mme Kang a salué M. Blinken, pour sa nomination au poste de secrétaire d'Etat américain, en disant qu'il "a une connaissance approfondie" des relations entre Séoul et Washington et des questions de la péninsule coréenne, selon la diplomatie sud-coréenne.

G.H

"BARRAGE DE LA RENAISSANCE"

Le Soudan sollicite la médiation du prochain président de l'UA

Le ministre des Affaires étrangères soudanais, Omar Gama-reldin Ismail, a annoncé avoir confié le dossier sur le "barrage de la Renaissance" en cours de construction par l'Ethiopie sur le Nil bleu au prochain président de l'Union africaine pour une médiation en vue de trouver une solution à ce litige. En effet, lors de cette réunion, le ministre des Affaires étrangères du Soudan a plaidé pour une "résolution à l'amiable" tout en privilégiant des "solutions africaines à ce problème africain". "Le Soudan tient au dialogue pour résoudre cette affaire car le conflit des Africains doit être résolu par les Africains", a-t-il dit. C'est dans ce cadre précis, a-t-il souligné, que le Soudan recourt à la médiation du président de la République démocratique du Congo, Félix-Antoine Tshisekedi, qui va assurer la présidence de l'Union africaine, en vue d'une solution à ce différend qui oppose le Soudan à l'Ethiopie. Pour le ministre soudanais, l'Ethiopie, le Soudan et l'Egypte ont tous le bénéfice de ce grand barrage, tant sur le plan de l'énergie que de l'eau. Le Soudan, l'Ethiopie et l'Egypte se sont engagés dans des négociations sur le barrage au cours des neuf dernières années qui sont restées au point mort, au milieu d'accusations réciproques entre Le Caire et Addis-Abeba. Le barrage de la Renaissance, édifié par l'Ethiopie sur le Nil suscite les craintes de l'Egypte quant à la diminution de sa part annuelle des eaux du fleuve. La partie éthiopienne affirme que le barrage lui sera d'une grande utilité, notamment en matière de production d'énergie, et qu'il ne causera aucun préjudice, ni l'Egypte ni au Soudan.

A.D

INDONÉSIE

Le volcan "Merapi" entre en éruption

Le volcan indonésien Merapi, l'un des plus actifs au monde, est entré mercredi en éruption, crachant des nuages de cendres et de fumées, selon les services de géologie indonésiens. Avertissant d'un risque de coulées de lave, les autorités ont demandé aux résidents de respecter une zone d'interdiction de cinq kilomètres autour du mont Merapi, situé sur l'île de Java près de la ville touristique de Yogyakarta qui est la capitale culturelle de l'Indonésie. Ces derniers jours, des flots de lave incandescente dévalaient du volcan mais les autorités ont maintenu le niveau d'alerte un cran en dessous de l'alerte maximale. La dernière éruption majeure du Merapi remonte à 2010 et avait tué plus de 300 personnes, contraignant plus de 280.000 habitants à évacuer. L'Indonésie se trouve sur la ceinture de feu du Pacifique, où la friction des plaques tectoniques provoque de fréquents séismes et éruptions volcaniques. L'archipel d'Asie du Sud-Est compte plus de 17.000 îles et îlots et près de 130 volcans actifs.

AMINE.Y

COVID-19

Le Sénégal franchit la barre des 600 décès

Le Sénégal a dépassé mercredi la barre des 600 décès liés au Covid-19 avec neuf décès enregistrés ces dernières 24 heures, a indiqué le ministère de la Santé et de l'Action sociale. Selon le bilan quotidien du ministère, ces neuf décès portent à 601 le total des morts depuis l'apparition de l'épidémie au Sénégal le 2 mars dernier. Le ministère a également fait état de 280 nouvelles contaminations au coronavirus issues de 1.698 tests virologiques, avec un taux de positivité de 16,49%, portant le nombre cumulé à 25.407 cas confirmés. Concernant le nombre des guérisons, un total de 21.125 patients se sont rétablis depuis le 2 mars dernier, dont 255 au cours des dernières 24 heures. Le ministre de l'Intérieur, Antoine Félix Diome, a fait publier mardi soir un arrêté pour confirmer le couvre-feu de 21h à 5h dans les régions de Dakar et de Thiès jusqu'au 20 février. Selon M. Diome, le président Macky Sall a signé le 22 janvier un nouveau décret proclamant, pour une durée d'un mois supplémentaire, l'état de catastrophe sanitaire dans les régions de Dakar et de Thiès. Les manifestations et rassemblements sur la voie publique, les réunions publiques, les réunions privées, les rassemblements dans les hôtels et cafés, entre autres, sont interdits.

FARIDA.L

LE MEILLEUR ACCUEIL VOUS SERA RÉSERVÉ

Le Monde
Fondation pour l'édition
et la publicité

EDITER PAR LA EURL
EL HAOUAFIZE

Président directeur général
Directeur des publications

MME SEMROUNI.K

Directeur adjoint

Z.NACER

DIRECTEUR GÉNÉRAL
FONDATEUR

MME SEMROUNI.K

MONDE
DE L'ADMINISTRATION

RÉDACTEUR EN CHEF

A.SAJIM

SIÈGE SOCIAL
22 RUE SAHRAOUI EL
ACHOUR - ALGER

DIRECTION FAX/TEL
023957070

COMPTE NUMERO

005001112145636147 BDL

ANEP TEL 02173778

021737128

FAX 021739559

DIRECTION

OUEST-CENTRE-EST

IMPRESSION

SIA

Foot - Ligue 2

L'ASM Oran bénéficie d'une aide financière de la wilaya (club)

L'ASM Oran, pensionnaire de la Ligue 2 de football, a bénéficié d'une aide financière de la part des autorités de wilaya remise lors d'une visite effectuée au siège du club par le directeur de l'administration locale et celui de la jeunesse et des sports, a-t-on appris mercredi de ce club. Les deux responsables ont été reçus par le président du club sportif amateur (CSA) de l'ASMO, Merouane Beghour, qui vient d'être réélu pour un troisième mandat de suite, précise la même source, qui n'a pas dévoilé le montant de la subvention allouée. Les émissaires du wali, Messaoud Djari, ont profité de l'occasion pour assurer les dirigeants de la formation de "M'dina J'dida" du soutien "financier et moral" des autorités locales au club pour qu'il retrouve l'élite dès la fin de la prochaine édition

du championnat, dont le coup d'envoi sera donné le 12 février, a-t-on encore souligné de même source. Par ailleurs, l'ASMO, reléguée en Ligue 2 à l'issue de l'exercice 2015-2016, poursuit son stage bloqué de dix jours à Oran. L'équipe, dirigée provisoirement par l'entraîneur-adjoint Moulay Cherif El Ouezzani et le préparateur physique Kacem Salim, a remporté son troisième match amical, cette fois-ci face au MC Saïda (2-0), mardi au stade Habib-Bouakeul. L'effectif des "Vert et Blanc" a connu l'arrivée de pas moins de 13 nouveaux joueurs lors du mercato estival, mais leur qualification est tributaire du paiement par la direction du club des dettes de ce dernier envers d'anciens sociétaires ayant saisi la Chambre nationale de résolution des litiges (CNRL).

A.Z

Foot / Elections du Conseil de la Fifa

Zetchi réagit au rejet de sa candidature

Le président de la Fédération algérienne de football (FAF) Kheïreddine Zetchi, dont la candidature au Conseil de la Fédération internationale (Fifa) a été rejetée, a indiqué mercredi qu'il allait user de son "droit de recours" auprès des instances concernées, tout en révélant les deux causes de son inéligibilité. "Je voudrais éclairer l'opinion publique au sujet de ma candidature aux élections du Conseil de la Fifa. Effectivement, j'ai reçu hier (mardi, ndlr), une correspondance de la commission de contrôle de la Fifa qui invalide ma candidature. Les raisons invoquées est de ne pas avoir mentionné dans le questionnaire deux sanctions, à savoir une sanction interne prononcée en 2016 alors que j'étais officiel dans mon club, pour une déclaration à la presse, et la seconde est une sanction au niveau

de la Confédération africaine (CAF) pour avoir quitté le comité d'organisation du Championnat d'Afrique des nations CHAN-2018 au Maroc", a indiqué Zetchi dans une déclaration vidéo diffusée sur le site de la FAF. Avec le rejet du dossier de Zetchi, trois candidats ont été retenus pour les deux sièges libérés en fin de mandat de quatre ans par le Tunisien Tarek Bouchamaoui et l'Egyptien Hani Abo Rida. Il s'agit du Marocain Fawzi Lekdjaâ, de l'Equato-Guinéen Gustavo Ndong et d'Abo Rida, qui brigue un second mandat. "J'ai rempli le formulaire de bonne foi. Aujourd'hui, je ne voudrais pas donner plus de détails, car je veux user de mon droit de recours. Après la décision finale, je vais donner plus d'éclaircissements sur ce dossier",

S.K

Angleterre

Le Norvégien Odgaard prêté à Arsenal par le Real Madrid



Le milieu de terrain offensif norvégien Martin Odgaard (22 ans) a été prêté par le Real Madrid à Arsenal pour la fin de saison, a annoncé le club londonien mercredi. Considéré dès le plus jeune âge comme l'un des joueurs les plus prometteurs du football mondial, Odgaard avait effectué un passage très convaincant avec la Real Sociedad, à qui il avait été prêté la saison passée. Mais dans un secteur de jeu très fourni à Madrid, il ne comptait que neuf apparitions depuis le début de la saison. Les Gunners, 8es de la Premier League mais qui restent sur 5 victoires et un nul en championnat, avaient besoin de plus de créativité au milieu de terrain. "Martin est un joueur (qui), bien qu'encore jeune, joue depuis un moment au très haut niveau. Il nous apportera des options offensives de qualité", a jugé

l'entraîneur Mikel Arteta, cité dans le communiqué. Odgaard était devenu en mai 2014, à 15 ans, le plus jeune joueur professionnel de Norvège, puis le plus jeune international norvégien (25 sélections) en août de la même année, avant de signer en janvier 2015 au Real Madrid, devenant également le plus jeune joueur du club. A partir de la saison 2017/2018, il a été prêté aux Pays-Bas (Heerenveen et Vitesse Arnhem), puis à la Real Sociedad qu'il a menée à une finale de Coupe d'Espagne et à une qualification en Ligue Europa inscrivant 7 buts et donnant 9 passes décisives en 36 matches. "Martin est un joueur apprécié au Real Madrid, je suis sûr qu'il va triompher au Real", avait dit de lui l'entraîneur des Merengue, Zinedine Zidane, il y a deux semaines.

ALIA.R

Mots codés

	C					A			I					C		A
	I			R			A		I		A			I		I
	R						R		A				I		A	I
	R	A					I	R				R		A		
									A		I		R			
			A				A			I						R
													I			
	A			I					A				A			I
							R		I							
		I	C				I				R	I	C		A	C
							R					A		R		R

Mots mélangés

ABRIBUS ALPAGE
ASPERGER ATTRAPE
BORDURE BRUMEUX
BUEE CLIMAT
DEBARRAS DEROUTE
FOLATRE FORTICHE
GIGOTER GRATTE
GRENADINE
JOBARD LARMOYANT
LASER LEURRE
MILLIARD NOTARIAT
OMBLE PARADE
PARTERRE PERMIS
PHRYGIEN PYGMEE
QUADRILLE
REPARABLE ROUBLARD
SABORD

E	D	Q	L	J	B	E	S	R	X	D	E	N	L	S	E
H	R	D	U	A	O	E	L	U	E	L	O	N	A	A	N
C	A	R	E	A	R	B	E	B	B	T	E	B	S	S	I
I	L	A	E	T	D	M	A	M	A	I	O	U	E	P	D
T	B	I	A	T	U	R	O	R	G	R	R	G	R	E	A
R	U	L	M	R	R	O	I	Y	D	Y	A	B	I	R	N
O	O	L	B	A	E	A	R	L	A	P	P	P	A	G	E
F	R	I	S	P	T	H	P	E	L	N	B	U	E	E	R
S	I	M	R	E	P	A	R	A	D	E	T	T	A	R	G

Sudoku

	9			7	8			
			9			1		6
	7		5	6	1	2		8
2		9	3				6	4
4		7				5		1
5	3				6	9		7
1		3	7	2	5		4	
7		5			9			
			4	1			8	

Solution sudoku

5	8	7	3	1	4	9	2	6
2	1	3	6	8	9	5	4	7
6	4	9	5	2	7	3	8	1
7	2	6	9	4	1	8	3	5
1	3	5	2	6	8	7	9	4
4	9	8	7	5	3	6	1	2
8	6	2	1	9	5	4	7	3
9	7	1	4	3	6	2	5	8
3	5	4	8	7	2	1	6	9

Mots croisés

	A	B	C	D	E	F	G	H
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
11								
12								

HORIZONTALEMENT :

1. Paresser au soleil. 2. Frappe durement celui à qui il est jeté. 3. Pas n'importe où. Menât à l'épuisement. 4. Matière de jean. Mot plein de caprice. 5. Erbium symbolisé. Canot très rapide. 6. Fouille du regard. 7. Guide des Soviets. 8. Marin des marais. Composition de plâtre. 9. Imagerie nucléaire. Jeu de pions chinois. 10. Glousser comme une poule. 11. Hausse des cours. Sont en possession. 12. Point gagnant. Un prince en exil.

VERTICALEMENT :

A. Pas jolies jolies ! Spécialité niçoise. B. Cerné de toutes parts. Il ne suit pas la flèche. C. Sans un poil blanc. Ou c'est sacré ou sans valeur... D. Abréviation de l'astate. Passage franco-espagnol. Ce peut être une impasse. E. Douleur chronique. F. On les jette par jeu. Un petit morceau d'euro. Il monte en cas de scène. G. Coule de source. Prénom masculin. H. Temps après l'heure dite. Citadelle corse

Mots fléchés

RAPPEL	DES MILLIARDS DE KILOMÈTRES	ELLE FUT COUVERTE D'OR	PATRIE DE MAURICE LEBLANC	DE L'HELLADE	IL MENA UNE DOUBLE VIE
QUI A TOUT DU RAISIN	DÉSUETE	CE N'EST PAS DE LA VEINE	CIRCULE À PARIS	BOUTS D'ÉPI	
		OPPORTUNITÉ			
DISSIMULE L'IDENTITÉ	SONS DE CLOCHE				
OCCUPÉ INDUMENT	ELLE EST ATTACHANTE				
				DÉBUT DE COLLECTION	
				CHASSE L'ENNUI	
PIQUANT ET SUR			POSSESSIF		RECUEIL ISLANDAIS
BELLE DE GALICE			APPELA À COMPARAÎTRE		
		DANS CERTAINS ARBRES			ÉCOLE DE HAUT NIVEAU
		CHEF DE TRAIN			
INCAPACITÉ					
ON Y EST BIEN				UNE IDÉE DE WILSON QUI FIT UN FLOP	
PARTIES POUR LA VIE			FOURNISSEURS DE TUILES		

de l'administration

www.lemondeadm.com



**Tous les jours
dans les kiosques**

**CETTE ESPACE EST
RESERVÉ POUR VOUS**

PUBLICITÉS

pour plus de détails
contactez nous au:



023 95 73 73/ 0553 45 62 56

Ou par Email au: **monde.adm@gmail.com**

LE MEILLEUR ACCUEIL VOUS SERA RÉSERVÉ

SANOI VA AIDER PFIZER ET BIONTECH À CONDITIONNER LEUR VACCIN



Faute de pouvoir pour l'instant proposer son propre vaccin contre le Covid-19, le laboratoire français Sanofi va mettre en flacon celui de ses concurrents Pfizer et BioNTech et conditionner plus de 100 millions de doses cette année à destination de l'Union européenne. L'annonce de ce coup de pouce a été faite mardi par le directeur général de Sanofi, Paul Hudson, après que le gouvernement français lui a demandé à plusieurs reprises, récemment, de mettre ses chaînes de fabrication à la disposition de ses concurrents. Dans un entretien publié sur le site internet du quotidien Le Figaro, M. Hudson explique que Sanofi va utiliser son usine allemande de Frankfurt pour conditionner le vaccin, qui lui sera fourni par ses concurrents à partir de juillet. "Ce site de production étant situé à proximité du siège de BioNTech (à Mayence, NDLR), cela permettra de faciliter les choses", fait valoir le patron du groupe français. La production sera destinée à l'Union européenne, et donc en partie à la France, a-t-il ajouté. Cet accord survient au moment où plusieurs laboratoires rencontrent des difficultés pour tenir les cadences élevées nécessaires afin de respecter les contrats qu'ils ont signés.

JUSTICE:

UTILISATION DE LA COPIE D'ACTE DE NAISSANCE DÉLIVRÉE À DISTANCE POUR DEMANDER LE CASIER JUDICIAIRE

Le ministre de la Justice, Garde des sceaux, Belkacem Zeghmami a fait état, mercredi, de la nécessité de tenir compte des copies d'actes de naissance délivrés à distance pour la demande du casier judiciaire, d'autant que toutes les garanties sont assurées sur le site web à partir duquel sont délivrés ces actes, indique un communiqué du ministère. "Dans une note adressée le 27 janvier 2021, M. Zeghmami a instruit les procureurs généraux de signifier aux procureurs de la République et à leurs adjoints de tenir compte des copies d'actes de naissance délivrés à distance (via internet), lors de la demande du bulletin n° 03 du casier judiciaire", lit-on dans le communiqué. Le ministre de la Justice a mis l'accent sur la nécessité de s'y conformer, précisant que le site web du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du Territoire, à partir duquel sont délivrés ces actes, assure toutes les garanties pour sécuriser ce document", ajoute la même source.

CORONAVIRUS :

262 NOUVEAUX CAS, 202 GUÉRISONS ET 6 DÉCÈS CES DERNIÈRES 24H EN ALGÉRIE

Deux cent soixante-deux (262) nouveaux cas confirmés de Coronavirus (Covid-19), 202 guérisons et 6 décès ont été enregistrés ces dernières 24 heures en Algérie, a indiqué mercredi à Alger le porte-parole du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus, Dr Djamel Pourac. Le total des cas confirmés s'élève ainsi à 106.358 dont 262 nouveaux cas les dernières 24 heures, soit 0,8 cas pour 100.000 habitants, celui des décès à 2677 cas, alors que le nombre de patients guéris est passé à 72.508, a précisé Dr Pourac lors du point de presse quotidien consacré à l'évolution de la pandémie de Covid-19. En outre, 29 wilayas ont recensé durant les dernières 24 heures moins de 9 cas, 21 wilayas n'ont enregistré aucun cas, alors que 7 wilayas ont enregistré 10 cas et plus. Par ailleurs, 39 patients sont actuellement en soins intensifs, a également fait savoir Dr Pourac. Le même responsable a souligné que la situation épidémiologique actuelle exige de tout citoyen vigilance et respect des règles d'hygiène et de distanciation physique, rappelant l'obligation du respect du confinement et du port du masque.

M. Attar rencontre les représentants de la Faculté des hydrocarbures pour débattre de leurs préoccupations

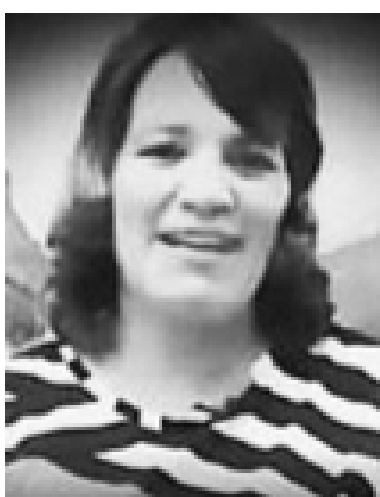


Le ministre de l'Energie, Abdelmadjid Attar a reçu au siège de son département ministériel, des représentants des étudiants de la faculté des hydrocarbures à l'université M'hamed Bouguerra de Boumerdes qui lui ont fait part de leurs préoccupations liées essentiellement à la participation aux concours de recrutement au niveau des différentes entreprises du secteur. Selon un communiqué publié sur la page officielle Facebook du ministère, la

rencontre qui a eu lieu, mardi, a été une occasion pour les représentants des étudiants de soulever une série de préoccupations liées essentiellement "à la levée des entraves empêchant leur participation à des concours de recrutement au niveau des entreprises du secteur des hydrocarbures à travers l'ensemble du territoire national". A cette occasion, les représentants des étudiants ont préconisé de permettre aux titulaires de diplômes spécialisés dans les hydrocarbures de par-

ticiper à tout concours de recrutement dans le secteur. Le ministre de l'Energie a écouté attentivement les préoccupations des étudiants, leur assurant de "ses contacts avec les ministres du Travail, de l'emploi et de la sécurité sociale, El Hachemi Djaaboub et de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique, Abdelhaki Benziane pour la tenue d'une réunion de coordination regroupant les trois ministères en vue de parvenir à un règlement définitif de ce dossier".

Décès de la journaliste de la télévision nationale Tinhinane Lacedbays



La journaliste de la Chaîne 4 de la Télévision nationale, Tinhinane Lacedbays, est décédée mardi soir, a annoncé mercredi le site internet de la Télévision nationale. La défunte travaillait au sein de la Chaîne en Tamazight (TV4) de la Télévision nationale où elle présentait une émission sur l'environnement. En cette douloureuse circonstance, le ministre de la Communication, Porte-parole du Gouvernement, Ammar Belhimer, a présenté ses sincères condoléances à la famille de la défunte, ainsi qu'à toute la corporation de la presse, priant Dieu le Tout Puissant de l'accueillir en Son Vaste Paradis.

APN

REPRISE DES TRAVAUX JEUDI EN SÉANCE PLÉNIÈRE CONSACRÉE AUX QUESTIONS

Orales L'Assemblée populaire nationale (APN) reprendra ses travaux, jeudi à 10:00, en séance plénière consacrée à 21 questions orales concernant 7 secteurs, a indiqué, mercredi, un communiqué de l'Assemblée. Lors de cette séance, trois (03) questions orales seront adressées à chacun des ministres de l'Intérieur et des collectivités locales, de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique, de la Jeunesse et des sports, des Ressources en eau, de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la ville, du Travail, de l'emploi et de la sécurité sociale, de la Pêche et des productions halieutiques.

LE VARIANT BRITANNIQUE TOUCHE 70 PAYS

GENEVE, 27 jan 2021 (APS) - Le nombre de pays et territoires où se trouve dorénavant le variant britannique du coronavirus s'élève à 70 au 25 janvier, soit 10 de plus qu'au 12 janvier, a annoncé l'OMS mercredi. Le variant sud-africain qui, comme le britannique, est beaucoup plus contagieux que ne l'était le virus SARS-CoV-2 originellement, poursuit aussi sa propagation, et est désormais présent dans 31 pays et territoires, soit dans 8 pays de plus, détaille l'Organisation mondiale de la santé dans sa revue épidémiologique hebdomadaire. Le variant brésilien a

quant à lui été signalé dans six nouveaux pays, soit huit au total. Des études sont en cours partout dans le monde pour déterminer les raisons de la plus forte contagiosité du variant britannique. Mais l'incertitude règne encore sur son niveau de dangerosité. Le 22 janvier, le Premier ministre britannique Boris Johnson a annoncé que le variant britannique semblait être aussi plus mortel. Mais des scientifiques ont noté que les données qui concluent à une létalité du "variant anglais" de 30 à 40% supérieure par rapport au virus classique sont limitées. L'OMS reste elle aussi pru-

dente. "Les résultats sont préliminaires, et d'autres analyses sont nécessaires pour corroborer ces conclusions", indique l'agence de l'ONU dans son bulletin. Les variants sont des versions différentes du coronavirus initial, qui apparaissent avec le temps sous l'effet de diverses mutations. Un phénomène normal dans la vie d'un virus. De nombreuses mutations du Sars-CoV-2 ont été observées depuis son apparition, la grande majorité sans conséquence. Certaines peuvent toutefois lui donner un avantage pour sa survie, dont une plus grande transmissibilité.